

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 6 juillet 2021

Délibération
n°141-2021
Point 4.8.6.2

Point 4.8.6.2 de l'ordre du jour

Création de la Double-licence Gestion logistique, mention Economie-Gestion en partenariat avec la Sichuan international Studies University (SISU) – Faculté des sciences économiques et de gestion

EXPOSE DES MOTIFS :

Il est proposé au CA d'examiner la demande de création de la double-licence Gestion logistique, mention Economie-Gestion en partenariat avec la Sichuan international Studies University (SISU) – Faculté des sciences économiques et de gestion.

La Faculté des Sciences Economiques et de Gestion – FSEG, de l'Université de Strasbourg – Unistra, et Sichuan International Studies University – SISU, à Chongqing, République populaire de Chine, se sont associés afin de mettre en place une double licence Economie et Gestion – Gestion Logistique (DL EG-GL).

La formation s'appuie sur l'actuelle Licence Economie et Gestion (EG) de la FSEG-Unistra et qui sera ainsi délocalisée. Afin d'adapter l'offre de formation de Licence EG aux enjeux de développement régional, les deux établissements conviennent de créer un parcours 'Gestion Logistique' permettant l'obtention d'un 'Bac Gestion Logistique' délivré par SISU.

Cette formation originale est pionnière dans le paysage universitaire chinois avec un enseignement majoritairement en langue française. La formation permet d'une part de se positionner dans un environnement international concurrentiel face aux universités étrangères, et d'autre part, de servir à développer des partenariats avec les entreprises françaises et européennes dans la région.

Le 15 juin 2021, la Commission de la formation et de la vie universitaire a approuvé à l'unanimité, par 29 voix pour.

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve la création de la Double-licence Gestion logistique, mention Economie-Gestion en partenariat avec la Sichuan international Studies University (SISU) – Faculté des sciences économiques et de gestion.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	33
Nombre de voix pour	33
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	0
Ne participe pas au vote	0

Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

Fait à Strasbourg, le 8 juillet 2021

La Directrice générale des services



The signature is handwritten in blue ink. It consists of a stylized, flowing 'V' or 'A' shape at the top, followed by a more horizontal, cursive line that ends with the name 'Valérie GIBERT' written in a clear, printed font.



Maquette

Ouverture du

Double Licence Economie et Gestion - Gestion Logistique

A SISU Chongqing – Chine

Dans le cadre de l'accord de coopération entre Unistra-FSEG et SISU-CIE

pour 2021/2022

A faire parvenir par le directeur de composante, copie au responsable administratif de composante
à la DES : des-appui@unistra.fr, à Mme Bergmann (pascale.bergmann@unistra.fr), au Service de formation continue, le
cas échéant : dominique.schlaefli@unistra.fr

I. Nature de la demande

S'agit-il : d'une création OU d'une modification de formation

Date d'approbation par le Conseil de composante : **9 avril 2021**

II. Exposé des motifs de la création / modification

La Faculté des Sciences Economiques et de Gestion – FSEG, de l'Université de Strasbourg – Unistra, et Sichuan International Studies University – SISU, à Chongqing, République populaire de Chine, se sont associés afin de mettre en place une double licence Economie et Gestion – Gestion Logistique (DL EG-GL). La formation s'appuie sur l'actuelle Licence Economie et Gestion (EG) de la FSEG-Unistra et qui sera ainsi délocalisée. Afin d'adapter l'offre de formation de Licence EG aux enjeux de développement régional, les deux établissements conviennent de créer un parcours 'Gestion Logistique' permettant l'obtention d'un 'Bac+3 Gestion Logistique' délivré par SISU. Cette formation originale est pionnière dans le paysage universitaire chinois avec un enseignement majoritairement en langue française (**cf. Annexe 2. Maquette – structure des enseignements/MECC**). La formation permet d'une part de se positionner dans un environnement international concurrentiel face aux universités étrangères, et d'autre part, de servir à développer des partenariats avec les entreprises françaises et européennes dans la région.

Cette formation d'excellence ouvrira à partir de septembre 2021 à SISU (Chongqing, Chine). Cette ouverture sera progressive avec le niveau L0 en 2021/22 dont les enseignements visent principalement une maîtrise de la langue française. Les niveaux L1, L2 et L3 ouvriront successivement les années universitaires 2022/23, 2023/24 et 2024/25. Durant ces trois années, la formation combine des savoirs fondamentaux en économie, en gestion et en techniques quantitatives, d'une part, en gestion logistique, d'autre part. Le dernier semestre sera consacré entièrement à un stage, d'une durée minimale de 3 mois, et donnera lieu à un rapport de stage et une soutenance.

La formation est particulièrement adaptée aux étudiants intéressés par les problèmes de gestion et de la logistique mais également par des questions liées aux activités économiques, au financement de l'action publique, aux enjeux industriels, environnementales, de développement durable ou au traitement des données statistiques. L'ensemble permet une insertion immédiate dans le marché de travail chinois ou une poursuite des études dans un master notamment ceux proposés par la FSEG.

La formation a fait l'objet d'une demande d'agrément par SISU auprès du Ministère de l'Education chinois (MoE) en décembre 2020 et qui a été obtenu en avril 2021. A l'issue de ce programme, les étudiants ayant réussi leurs examens valideront leur cursus et obtiendront deux diplômes : la Licence Economie et Gestion (LEG) délivrée sous le sceau de l'Université de Strasbourg et le Benke Gestion Logistique (BGL) délivrée sous le sceau de Sichuan International Studies University.

Cette création s'inscrit avant tout dans une logique de pérennisation de la coopération avec notre partenaire SISU, membre de l'AUF (Agence Universitaire de la Francophonie), pour l'accueil des étudiants au niveau L2 de la Licence Economie et Gestion. Ce partenariat, débuté en 2008, s'est construit dans la durée par une collaboration et une implication fortes de nos deux établissements. Il s'agit ainsi de faire évoluer ce partenariat par *la création d'une offre de formation de qualité et de haut niveau, par le développement des programmes communs et par la délivrance de diplômes*. L'accord de coopération signé en septembre 2020 détaille les modalités de collaboration entre les deux partenaires (**cf. Annexe 1.** Convention Unistra-SISU).

Objectifs de la formation

La double licence EG – GL est une formation générale et pluridisciplinaire. Elle vise à doter les étudiants d'une formation solide en théorie économique, en gestion logistique, et en techniques quantitatives. Elle permet l'acquisition de connaissances économiques et managériales indispensables à la compréhension du positionnement stratégique et de l'environnement de l'entreprise, à l'analyse des comportements des agents économiques, du fonctionnement des marchés, etc. Ces connaissances sont appuyées par un apprentissage de méthodes de modélisation théorique et empirique, de techniques quantitatives et des outils informatiques nécessaires à la compréhension du fonctionnement général d'une économie.

La formation a pour objectif également de doter les étudiants d'une connaissance du secteur professionnel et de les aider à s'approprier les techniques du management et de la logistique, de leur permettre une réelle qualification en matière de capacité d'autonomie, de conduite et de gestion de projets, d'analyse des enquêtes du terrain et d'études de marché. C'est tout l'enjeu du stage que la formation permet de réaliser en fin de cursus.

Enfin, les étudiants peuvent acquérir à travers des enseignements de découverte et d'ouverture, des connaissances de culture générale en histoire, en droit, en informatique et en langue étrangère, i.e. Anglais des affaires, etc.

Langue de la formation

La langue principale de l'enseignement est le français à l'exception de certains cours spécifiques au système éducatif chinois ou au parcours gestion logistique et aux enseignements de langue (**cf. Annexe 2.** Maquette - structure des enseignements/MECC).

Débouchés professionnels

Les diplômes du grade Licence Economie et Gestion et Benke Gestion logistique (DL EG-GL) permettent une insertion professionnelle variée, et sont appréciés dans les grandes entreprises, dans les services d'études, dans l'enseignement et dans les organismes de recherche, dans les cabinets de conseil, etc. Les débouchés se situent principalement dans les secteurs du transport et du commerce, mais aussi dans d'autres secteurs industriels comme l'électronique, la construction mécanique et électrique, l'agroalimentaire, la chimie et la pharmacie. Le

diplôme de la DL EG-GL permet une insertion immédiate dans la vie active avec l'accès à de multiples métiers en relation avec la chaîne logistique au sein de l'administration publique ou des entreprises. Les diplômés peuvent occuper dans un premier temps des postes d'assistant ou de gestionnaire, i.e. assistant logistique, assistant lancement planification, gestionnaire de stocks et des expéditions, approvisionneur, pilote de flux, gestionnaire de système de gestion intégrée, etc. Dans un deuxième temps et après une première expérience consolidée, ils peuvent évoluer vers des postes d'encadrement comme par exemple responsable d'exploitation dans une unité de transport ou de logistique, responsable de transit, responsable d'entrepôt ou de plateforme, responsable des approvisionnements, responsable de service clients ou vers des fonctions nécessitant une bonne connaissance du terrain comme prévisionniste, planificateur, logisticien de production ou de distribution. Enfin, le diplôme permet également aux étudiants désireux de renforcer leurs compétences de poursuivre leurs études dans le cadre d'un master de la FSEG, comme 'Management des Projets Internationaux' ou 'Gestion de production, logistique, achats'

III. Composante de rattachement : Faculté des Sciences Economiques et de Gestion – FSEG

Université partenaire : **Sichuan International Studies University – SISU, Chongqing, Chine.**

Université porteuse du diplôme de la Licence Economie et Gestion : Université de Strasbourg – Unistra.

Université porteuse du diplôme Benke Gestion Logistique : Sichuan International Studies University – SISU.

IV. Responsable de la formation pour l'Université de Strasbourg

Prénom, Nom : Jalal EL OUARDIGHI

Grade : Maître de Conférences

CNU : 05

Adresse : Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, 61 Avenue de la Forêt-Noire, 67085 Strasbourg

Téléphone : (33) 03.68.85.20.79

Email : jalal@unistra.fr

V. Conditions d'admission et public concerné

Mode de recrutement

Les étudiants sont admis dans le cadre du *China's National Ordinary Higher Education Recruitment Plan*. Les étudiants doivent atteindre les scores d'admission du concours national d'entrée dans une université chinoise au minimum de rang deux. En outre, les scores en anglais et en mathématiques ne doivent pas être inférieurs à 105 sur 150 (i.e. ce qui équivaut à une note de 14/20). Les candidatures des étudiants issus des branches scientifiques et ceux qui ont suivi des programmes en langue française sont encouragées.

Effectifs prévisionnels

La capacité d'accueil annuelle sera de 80 étudiants et ne pourra pas dépasser 320 étudiants pour l'ensemble des quatre niveaux.

VI. Modalités d'évaluation des étudiants

Les étudiants de Sichuan International Studies University – SISU inscrits dans ce programme sont soumis aux mêmes règles en vigueur que celles à l'Université de Strasbourg – Unistra. Ces règles générales relatives aux

modalités d'évaluation des étudiants en licence, approuvées chaque année par la CFVU de l'Unistra, fixent les modalités de capitalisation, de compensation et de progression.

Les MECC (Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences) spécifiques à la double Licence Economie et Gestion - Gestion Logistique à SISU seront examinées chaque année par le comité de pilotage de la formation et sont soumises à l'approbation par la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion – FSEG. Les MECC spécifiques précisent l'organisation propre des examens, les règles relatives aux épreuves, les coefficients et crédits des unités d'enseignements et autres principes spécifiques à la formation cf. **Annexe 2.** Maquette - structure des enseignements/MECC).

Les évaluations se dérouleront dans les locaux de Sichuan International Studies University – SISU, qui assure la logistique nécessaire à la réalisation de toutes les épreuves prévues par la maquette. Les épreuves ont lieu sous la surveillance des enseignants de SISU. Les sujets des examens sont élaborés conjointement par les enseignants des deux établissements, et pris en charge par SISU. Les sujets d'examens élaborés par les enseignants de SISU, sont soumis à l'approbation de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion – FSEG de l'Unistra.

Il sera créé des jurys par niveau de la DL EG-GL, i.e. semestres et année. Le jury est composé des enseignants de SISU et des enseignants de la FSEG. Il sera également créé un jury du diplôme Double Licence Economie et Gestion - Gestion Logistique (DL EG-GL), et présidé par le responsable de la formation à la FSEG. Le jury de diplôme se réunit à l'issue de l'ensemble des jurys semestres/années des différents niveaux. Le jury de diplôme se prononce sur la délivrance de la DL EG-GL et valide les mentions. Les résultats font l'objet d'une publication à la même date à SISU et à la FSEG-Unistra.

VII. Équipe pédagogique

En application de l'article L613-2, al.2, la liste des enseignants intervenants dans les diplômes d'université doit être publiée sur le site internet de l'établissement.

Enseignants universitaires

Nom et grade des enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs		Section CNU (le cas échéant)	Composante ou établissement (si établissement extérieur)	Nombre d'heures assurées (HETD)	Enseignements dispensés
Nom	Grade				
BACH Laurent	MCF	05	FSEG	20	Microéconomie
BARBIER-GAUCHARD Amélie	MCF	05	FSEG	20	Macroéconomie
BIANCHINI Stefano	MCF	05	FSEG	20	Mathématiques Analyse des données
BURGER-HELMCHEN Thierry	PR	06	FSEG	20	Gestion
CHABI Sylvie	MCF	06	FSEG	20	Marketing stratégique Logistique
CULLMANN Sabine	MCF	06	FSEG	20	Management stratégique Gestion
DAI Meixing	MCF	05	FSEG	30	Macroéconomie Analyse monétaire & financière
DENIAUD Ioana	MCF	06	FSEG	20	Management de la qualité, gestion de production & Logistique
EICHENLAUB Marcel	PRAG	06	FSEG	20	Gestion
EL OUARDIGHI Jalal	MCF	05	FSEG	40	Probabilités & statistique Econométrie & Analyse de données
GUITTARD Claude	MCF	06	FSEG	20	Gestion Théorie des organisations
JACOB Julien	MCF	05	FSEG	20	Probabilités & statistique Finance
LORENTZ André	MCF	05	FSEG	20	Microéconomie

MARET Isabelle	MCF	05	FSEG	20	Microéconomie
MATMOUR Abdel	PRCE	06	FSEG	20	Droit des affaires
MICHALAK Jean-Louis	PRAG	06	FSEG	20	Coordinateur enseignements de logistique
MUNIER Francis	MCF	05	FSEG	30	Economie mondiale
PENIN Julien	PR	05	FSEG	20	Microéconomie
PERRIN Faustine	MCF	05	FSEG	20	Histoire économique Histoire de la pensée économique
RONDE Patrick	PR	05	FSEG	20	Economie Industrielle Macroéconomie
SAADAOUI Jamel	MCF	05	FSEG	20	Macroéconomie Probabilités et statistique
SCHAEFFER Véronique	MCF	06	FSEG	20	Gestion
SCHMITT André	MCF	06	FSEG	20	Finance
SIDIROPOULOS Moïse	PR	05	FSEG	20	Macroéconomie
SPAETER-LOEHRER Sandrine	PR	05	FSEG	20	Microéconomie
TAPIERO Sarah	PRAG	06	FSEG	20	Gestion - Comptabilité
TRABELSI Jamel	MCF	05	FSEG	20	Macroéconomie Econométrie
TURIN Gaëtan	PRAG	06	FSEG	20	Contrôle de gestion
UMBHAUER Gisèle	MCF	05	FSEG	20	Théorie des jeux Optimisation
WOLFF Sandrine	MCF	05	FSEG	20	Microéconomie

VIII. Enseignements

Intitulé de l'UE	Credits LEG (*)	Credits BDL (**)	Compétences attendues	Matières	Cours magistral (***)	Cours intégrés (****)	Travaux dirigés (*****)	Temps étudiant	Total (HETD)
LO S01									
UE Français Langues Etrangère		16	Apprentissage de la langue française	- Français expression orale - Français compréhension orale - Français expression écrite	242			567	227
UE Langues		2	Anglais des affaires	Anglais	24			56	23
UE Informatique		1	Outils bureautique	Informatique	26			61	24
UE Education physique et sportive		8	Enseignements spécifiques	- Education morale - Introduction à l'histoire chinoise moderne - Option I - Education physique	110			258	103
UE Aide à la réussite		2	Les études à l'université : prise de notes, recherche documentaires, etc.	Méthodologie du travail universitaire					
LO S02									
UE Français Langues Etrangère		16	Apprentissage de la langue française	- Français expression orale - Français compréhension orale - Français expression écrite	256			600	240
UE Langues		2	Anglais des affaires	Anglais	32			75	30
UE Informatique		2	Outils bureautique	Informatique	32			75	30

UE Economie-Gestion & droit		5	Apprendre et maîtriser les concepts-clés et le vocabulaire de base de l'économie, de la gestion et du droit.	- Français disciplinaire - Principes de l'économie et de la gestion - Introduction au droit	64			150	60
UE Techniques quantitatives		1	Comprendre l'utilité des techniques quantitatives en économie et gestion	Introduction aux techniques quantitatives	20			47	19
UE Education physique et sportive		3	Enseignements spécifiques	- Option II - Education physique	48			113	45
UE Aide à la réussite		0		Accompagnement et soutiens					
L1 – Semestre 1									
UE Principes d'Economie et de Gestion	12	7	Maîtriser les concepts-clés du fonctionnement global d'une économie ; Maîtriser l'enregistrement comptable ;	- Principes de microéconomie - Comptabilité I - Principes de macroéconomie	76		28	244	98
UE Techniques quantitatives	9	6	Maîtrise des notes de mathématiques, de probabilités et statistique de base	- Mathématiques I - Probabilités et statistique I	58		32	211	84
UE Langues	3	2	Anglais des affaires	Anglais	32			75	30
UE Gestion logistique	6	2	Apprendre et maîtriser les concepts-clés de la logistique	Introduction à la logistique	32			75	30
UE Culture générale et éducation sportive	0	9	Enseignements spécifiques	- Travaux pratiques pour les pensées politiques - Pensée de Mao Zedong - Option III - Education physique	96		3	232	93
UE Aide à la réussite	0	8	Apprentissage et maîtrise de la langue française	- Français expression orale - Français expression écrite - Accompagnement et soutiens			96	225	90
L1 – Semestre 2									
UE Economie	9	6	caractériser et interpréter les objectifs des agents économiques	- Microéconomie I - Macroéconomie I	64		32	225	90
UE Gestion	6	5	comprendre le fonctionnement de la chaîne logistique, l'organisation d'un système de production	- Management de la qualité et gestion de production - Comptabilité II	56		16	169	68
UE Techniques quantitatives	9	6	Maîtrise des notes de mathématiques, de probabilités et statistique de base	- Mathématiques II - Probabilités et statistique II	64		32	225	90
UE Langues	3	2	Anglais des affaires	Anglais	32			75	30
UE Gestion logistique	3	2	Apprendre les méthodes et techniques rationnelles menant au meilleur résultat	Recherche opérationnelle	32			75	30

UE Culture générale et éducation sportive	0	4	Enseignements spécifiques	- Fondamentaux du Marxisme - Education physique	64			150	60
UE Aide à la réussite	0	8	Apprentissage et maîtrise de la langue française	- Français expression orale - Français expression écrite - Accompagnement et soutiens			96	225	90
L2 – Semestre 3									
UE Economie	6	3	Comprendre les rouages et les interactions entre les marchés	Macroéconomie II	32		16	113	45
UE Gestion	6	4	Capacité à conduire des études de marché	- Droit des sociétés - Marketing stratégique	64			150	60
UE Techniques quantitatives	9	6	Maitrise des outils d'analyse de d'algèbre ; Maitriser les techniques d'inférence statistique	- Mathématiques III - Probabilités et statistique III	64		32	225	90
UE Histoire économique	3	2	Analyser les faits économiques et sociaux pour comprendre l'historicité du marché	Histoire économique I	32			75	30
UE Gestion logistique	6	4	Comprendre et analyser les mécanismes de la gestion des chaînes, des entrepôts et de la distribution	- Gestion de la chaîne logistique I - Gestion d'entrepôt et de distribution	64			150	60
UE Aide à la réussite	0	4	Maitrise de la langue française	- Français Langue Etrangère - Accompagnement et soutiens			32	75	30
L2 – Semestre 4									
UE Economie	9	8	Déterminer et analyser les situations d'équilibre	- Microéconomie II - Macroéconomie III	64		32	225	90
UE Droit	3	2	Maitrise des notions essentielles de l'environnement juridique de l'entreprise et du droit social	Droit des affaires	32			75	30
UE Techniques quantitatives	9	3	Maitrise des outils d'analyse de d'algèbre ; Maitriser les techniques d'inférence statistique	- Mathématiques IV - Probabilités et statistique IV	64		32	225	90
UE Histoire économique	3	2	Acquisition d'éléments de connaissance des faits historiques et des analyses qui en sont faites	Histoire économique II	32			75	30
UE Gestion logistique	6	3	Maitrise des mécanismes de gestion de la chaîne logistique	Gestion de la chaîne logistique II	32		16	113	45
UE Aide à la réussite	0	2	Maitrise de la langue française	Français Langue Etrangère			32	75	30
L3 – Semestre 5									

UE Economie	6	4	maîtriser les concepts-clés du fonctionnement global d'une économie concurrentielle et de la théorie des jeux	- Economie Industrielle - Jeux et stratégies		64		150	60
UE Finance - Macroéconomie	6	4	Comprendre l'évaluation des actifs financiers ;	- Finance - Analyse monétaire et financière		64		150	60
UE Gestion	6	3	Maitriser les étapes du management stratégique ; Organiser et planifier les processus	- Management stratégique - Contrôle de gestion		56		131	53
UE Techniques quantitatives	6	3	Capacité à utiliser les techniques économétriques, d'analyse de données et d'optimisation sur un ensemble de données et d'en interpréter les résultats	- Optimisation - Analyse de données - Econométrie : théorie et pratique		64		150	60
UE Gestion logistique	6	5	Associer les méthodes qualitatives du lean management et du six sigma afin d'améliorer la performance logistique de l'entreprise	- Planification et conception du système logistique - Gestion des coûts logistiques - L'Excellence opérationnelle - Lean Six Sigma		88		206	83
UE Aide à la réussite	0	0		Accompagnement et soutiens					
L3 – Semestre 6									
Stage	30	12		Stage de 3 mois minimum Rapport de stage + soutenance					

CM = cours magistraux
 CI = cours intégrés
 TD = travaux dirigés
 TP = travaux pratiques
 TE = travail étudiant hors cours, TD et TP
 (*) Crédits LEG : ECTS relatifs à la Licence Economie Gestion
 (**) Crédits BGL : ECTS relatifs au Benke Gestion Logistique
 (***) Présentation du nombre de cours, un cours correspond à 45mn.

Total

Liste des UE disciplinaires enseignées en langue étrangère : environ 78% des enseignements sont en français, les 22% restants sont en anglais ou en chinois (cf. Annexe2. Maquette pour plus de précision).

Si la formation inclut un stage pratique d'application, préciser la durée : en L3, semestre S6, Minimum 3 mois.

IX. Dispositifs de suivi de la formation

- Évaluation des formations :** Le comité de gestion mixte (cf. Annexe 1. Convention Unistra-SISU) a pour attribution de suivre l'évaluation de la formation.
- Évaluation des enseignements :** Tous les enseignements de la formation seront évalués annuellement par l'ensemble des étudiants dans le respect des règles d'accréditation. Il sera pris en compte notamment le respect des syllabus, la qualité de l'enseignement, le respect du contenu et des rythmes annoncés.
- Conseil de perfectionnement :** Comité de gestion mixte spécifique à la formation.

X. Budget prévisionnel

Toutes les dépenses liées aux enseignements, aux déplacements (à l'international et en Chine) et à l'hébergement des enseignants de la FSEG-Unistra sont notifiés dans un protocole d'accord financier spécifique (**cf. Annexe 3. PAFS - protocole d'accord financier spécifique**). Dans le cadre de la bonne mise en oeuvre du programme et de la mobilisation des enseignants et personnels FSEG aux missions ponctuelles ainsi qu'au long court (liste non exhaustive : gestion de la scolarité Unistra, suivi et assurance qualité interne, enseignement à distance, administration et communication, etc.) SISU verse à l'Unistra, pour le compte de la FSEG, une participation aux frais de fonctionnement d'un montant fixe annuel de 60 000 euros net complété par un montant de 500 euros nets par étudiant inscrit lors de l'année académique en cours. Par ailleurs, tous les frais liés à la formation des enseignants de SISU impliqués dans le programme sont pris en charge par SISU. Les modalités de ces formations sont précisées dans le PAFS.

PJ.

Annexe 1. Convention - Accord pour la mise en œuvre du programme de coopération sino-étrangère dans la gestion logistique

Annexe 2. Maquette – structure des enseignements

Annexe 3. PAFS - Protocole d'accord financier spécifique

Annexe à l'accord de Coopération Internationale entre la FSEG-Unistra et CIE-SISU

Double Licence Economie et Gestion - Benke Gestion Logistique

Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FSEG), Université de Strasbourg (Unistra) - College of International Education (CIE), Sichuan International Studies University (SISU)

Année universitaire 2021/2022

DL EG-GL - niveau L0

Intitulé diplôme	Licence Economie et Gestion (LEG) - Benke Gestion Logistique (BGL)					
Responsables	Jalal EL OUARDIGHI (FSEG-Unistra) / Rong LIANG (CIE-SISU)					
Composantes	Faculté des Sciences Economiques et de Gestion - FSEG & College of International Education - CIE					

L0 - SEMESTRE 01

Intitulés UE / Composante responsable de l'UE	Intitulés cours	Langue d'enseignement	Volume horaire (*)		ECTS - LEG (**)	Crédits - BGL	MECC: ECI (***) Nature épreuve (Durée)
			Cours	TD			
UE Français Langues Etrangère						16	MECC CIE-SISU
<i>CIE-SISU</i>	Français expression orale	Français	72			5	0.5 EC1(1h30) + 0.5 EC2 (1h30)
<i>CIE-SISU</i>	Français compréhension orale	Français	26			2	inclus dans l'examen écrit
<i>CIE-SISU</i>	Français expression écrite	Français	144			9	0.5 EC1(1h30) + 0.5 EC2 (1h30)
UE Langues						2	MECC CIE-SISU
<i>CIE-SISU</i>	Anglais des affaires	Anglais	24				0.5 EC1(1h30) + 0.5 EC2 (1h30)
UE Informatique						1	
<i>CIE-SISU</i>	Informatique	Chinois	26				0.4 Participation + 0.6 Examen final (2h)
UE Education physique et sportive						8	MECC CIE-SISU
<i>CIE-SISU</i>	Education morale	Chinois	39			3	0.4 Participation + 0.6 Examen final (2h)
<i>CIE-SISU</i>	Introduction à l'histoire chinoise moderne	Chinois	26			2	0.4 Participation + 0.6 Examen final (2h)
<i>CIE-SISU</i>	Option I	Chinois	32			2	0.4 Participation + 0.6 Examen final (2h)
<i>CIE-SISU</i>	Education physique	Chinois	13			1	0.4 Participation + 0.6 Examen final (2h)
UE Aide à la réussite					0	2	
<i>FSEG-Unistra/CIE-SISU</i>	Méthodologie du travail universitaire	Français					En dehors des heures de cours

(*) Un cours correspond à 45mn; (**) Les coefficients de pondération sont équivalents aux ECTS;

(***) MECC (Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences) : ECI (Evaluation continue intégrale) : Ec= Epreuve sans convocation, EC: Epreuve avec convocation.

L0 - SEMESTRE 02

Intitulés UE / Composante responsable de l'UE	Intitulés cours	Langue d'enseignement	Volume horaire (*)		ECTS - LEG (**)	Crédits - BGL	MECC: ECI (***) Nature épreuve (Durée)
			Cours	TD			
UE Français oral						16	MECC CIE-SISU
<i>CIE-SISU</i>	Français expression orale	Français	96			6	0.5 EC1(1h30) + 0.5 EC2 (1h30)
<i>CIE-SISU</i>	Français compréhension orale	Français	32			2	inclus dans l'examen écrit
<i>CIE-SISU</i>	Français expression écrite	Français	128			8	0.5 EC1(1h30) + 0.5 EC2 (1h30)
UE Langues						2	MECC CIE-SISU
<i>CIE-SISU</i>	Anglais des affaires	Anglais	32				0.5 EC1(1h30) + 0.5 EC2 (1h30)
UE Informatique						2	
<i>CIE-SISU</i>	Informatique	Chinois	32				0.4 Participation + 0.6 Examen final (2h)
UE Economie-Gestion et droit						5	MECC FSEG-Unistra
<i>CIE-SISU</i>	Français disciplinaire	Français	24			2	0.5 EC1(1h30) + 0.5 EC2 (1h30)
<i>FSEG-Unistra/CIE-SISU</i>	Principes de l'économie et de la gestion	Français	16			1	0.5 EC1(1h30) + 0.5 EC2 (1h30)
<i>FSEG-Unistra/CIE-SISU</i>	Introduction au droit	Français	24			2	0.5 EC1(1h30) + 0.5 EC2 (1h30)
UE Education physique et sportive						3	MECC CIE-SISU
<i>CIE-SISU</i>	Option II	Chinois	32			2	0.4 Participation + 0.6 Examen final (2h)
<i>CIE-SISU</i>	Education physique	Chinois	16			1	0.4 Participation + 0.6 Examen final (2h)
UE Techniques quantitatives						1	MECC FSEG-Unistra
<i>FSEG-Unistra/CIE-SISU</i>	Introduction aux techniques quantitatives	Français	20				0.5 EC1(1h30) + 0.5 EC2 (1h30)
UE Aide à la réussite					0	0	
<i>FSEG-Unistra/CIE-SISU</i>	Accompagnement et soutiens	Chinois/Français					En dehors des heures de cours

(*) Un cours correspond à 45mn; (**) Les coefficients de pondération sont équivalents aux ECTS;

(***) MECC (Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences) : ECI (Evaluation continue intégrale) : Ec= Epreuve sans convocation, EC: Epreuve avec convocation.

DL EG-GL - niveau L1

Intitulé diplôme	Licence Economie et Gestion (LEG) - Benke Gestion Logistique (BGL)						
Responsables	Jalal EL OUARDIGHI (FSEG-Unistra) / Rong LIANG (CIE-SISU)						
Composantes	Faculté des Sciences Économiques et de Gestion - FSEG & College of International Education - CIE						

L1 - SEMESTRE 1

Intitulés UE / Composante responsable de l'UE	Unités d'Enseignements (UE) / Cours	Langue d'enseignement	Volume horaire (*)		ECTS - LEG (***)	Crédits - BGL	MECC: ECI (***) Nature épreuve (Durée)
			Cours	TD			
UE Principes d'Economie et de Gestion	FSEG-Unistra	Principes de microéconomie	Français	32	16	4.5	MECC FSEG-Unistra
		Comptabilité I	Français	20	12	4.5	0.2 Ec + 0.3 EC1 (1h30) + 0.5 EC2 (2h)
		Principes de macroéconomie	Français	24		3	CT(2h)
UE Techniques quantitatives					9	6	MECC FSEG-Unistra
FSEG-Unistra	Mathématiques I	Français	32	16	5.5		0.2 Ec + 0.3 EC1 (1h30) + 0.5 EC2 (2h)
	Probabilités et statistique I	Français	26	16	3.5		0.2 Ec + 0.3 EC1 (1h30) + 0.5 EC2 (2h)
UE Langues					3	2	MECC CIE-SISU
CIE-SISU	Anglais des affaires	Anglais	32				0.5 EC1(1h30) + 0.5 EC2 (1h30)
					6	2	MECC FSEG-Unistra/CIE-SISU
UE Gestion logistique		Introduction à la logistique	Français	32			0.5 EC1(1h30) + 0.5 EC2 (1h30)
UE Culture générale et éducation sportive					0	9	MECC CIE-SISU
CIE-SISU	Travaux pratiques pour les pensées politiques	Chinois	0	3		3	Participation
	Pensée de Mao Zedong	Chinois	48			3	0.4 Participation + 0.6 Examen final (2h)
CIE-SISU	Option III	Chinois	32			2	0.4 Participation + 0.6 Examen final (2h)
	Education physique	Chinois	16			1	0.4 Participation + 0.6 Examen final (2h)
UE Aide à la réussite					0	8	MECC CIE-SISU
CIE-SISU	Français expression orale	Français		64		4	0.5 EC1(1h30) + 0.5 EC2 (1h30)
	Français expression écrite	Français		32		2	0.5 EC1(1h30) + 0.5 EC2 (1h30)
FSEG-Unistra/CIE-SISU	Accompagnement et soutiens	Chinois/Français				2	En dehors des heures de cours

(*) Un cours correspond à 45mn; (**) Les coefficients de pondération sont équivalents aux ECTS;

(***) MECC (Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences) : ECI (Evaluation continue intégrale) : Ec= Epreuve sans convocation, EC: Epreuve avec convocation.

L1 - SEMESTRE 2

Intitulés UE / Composante responsable de l'UE	Unités d'Enseignements (UE) / Cours	Langue d'enseignement	Volume horaire (*)		ECTS - LEG (***)	Crédits - BGL	MECC: ECI (***) Nature épreuve (Durée)
			Cours	TD			
UE Economie	FSEG-Unistra	Microéconomie I	Français	32	16	4.5	MECC FSEG-Unistra
		Macroéconomie I	Français	32	16	4.5	0.2 Ec + 0.3 EC1 (1h30) + 0.5 EC2 (2h)
					6	5	MECC FSEG-Unistra
UE Gestion		Management de la qualité et gestion de production	Français	24		2.5	0.5 EC1(1h30) + 0.5 EC2 (1h30)
FSEG-Unistra/CIE-SISU	Comptabilité II	Français	32	16	3.5		0.2 Ec + 0.3 EC1 (1h30) + 0.5 EC2 (2h)
					9	6	MECC FSEG-Unistra
UE Techniques quantitatives	FSEG-Unistra	Mathématiques II	Français	32	16	5	0.2 Ec + 0.3 EC1 (1h30) + 0.5 EC2 (2h)
		Probabilités et statistique II	Français	32	16	4	0.2 Ec + 0.3 EC1 (1h30) + 0.5 EC2 (2h)
UE Langues					3	2	MECC CIE-SISU
CIE-SISU	Anglais des affaires	Anglais	32				0.4 Participation + 0.6 Examen final (2h)
					3	2	MECC FSEG-Unistra/CIE-SISU
FSEG-Unistra/CIE-SISU	Recherche opérationnelle	Français	32		2		0.5 EC1(1h30) + 0.5 EC2 (1h30)
					0	4	MECC CIE-SISU
UE Culture générale et éducation sportive		Fondamentaux du Marxisme	Chinois	48		3	0.4 Participation + 0.6 Examen final (2h)
CIE-SISU	Education physique	Chinois	16		1		0.4 Participation + 0.6 Examen final (2h)
					0	8	MECC CIE-SISU
CIE-SISU	Français expression orale	Français		64		4	0.5 EC1(1h30) + 0.5 EC2 (1h30)
	Français expression écrite	Français		32		2	0.5 EC1(1h30) + 0.5 EC2 (1h30)
FSEG-Unistra/CIE-SISU	Accompagnement et soutiens	Chinois/Français				2	En dehors des heures de cours

(*) Un cours correspond à 45mn; (**) Les coefficients de pondération sont équivalents aux ECTS;

(***) MECC (Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences) : ECI (Evaluation continue intégrale) : Ec= Epreuve sans convocation, EC: Epreuve avec convocation.

DL EG-GL - niveau L2

Intitulé diplôme	Licence Economie et Gestion (LEG) - Benke Gestion Logistique (BGL)					
Responsables	Jalal EL OUARDIGHI (FSEG-Unistra) / Rong LIANG (CIE-SISU)					
Composantes	Faculté des Sciences Economiques et de Gestion - FSEG & College of International Education - CIE					

L2 - SEMESTRE 3

Intitulés UE / Composante responsable de l'UE	Unités d'Enseignements (UE) / Cours	Langue d'enseignement	Volume horaire (*)		ECTS - LEG (***)	Crédits - BGL	MECC: ECI (***) Nature épreuve (Durée)
			Cours	TD			
UE Economie					6	3	<i>MECC FSEG-Unistra</i>
<i>FSEG-Unistra</i>	Macroéconomie II	Français	32	16			0.2 Ec + 0.3 ECI (1h30) + 0.5 EC2 (2h)
UE Gestion					6	4	<i>MECC FSEG-Unistra</i>
<i>FSEG-Unistra</i>	Droit des sociétés	Français	32		3	2	0.5 EC1(1h30) + 0.5 EC2 (1h30)
<i>FSEG-Unistra</i>	Marketing stratégique	Français	32		3	2	0.5 EC1(1h30) + 0.5 EC2 (1h30)
UE Histoire économique					3	2	<i>MECC FSEG-Unistra</i>
<i>FSEG-Unistra</i>	Histoire économique I	Français	32				0.5 EC1(1h30) + 0.5 EC2 (1h30)
UE Techniques quantitatives					9	6	<i>MECC FSEG-Unistra</i>
<i>FSEG-Unistra</i>	Probabilités et statistique III	Français	32	16	5	3	0.2 Ec + 0.3 ECI (1h30) + 0.5 EC2 (2h)
<i>FSEG-Unistra</i>	Mathématiques III	Français	32	16	4	3	0.2 Ec + 0.3 ECI (1h30) + 0.5 EC2 (2h)
UE Gestion logistique					6	4	<i>MECC FSEG-Unistra/CIE-SISU</i>
<i>FSEG-Unistra/CIE-SISU</i>	Gestion de la chaîne logistique I	Chinois/Français	32		3	2	0.5 EC1(1h30) + 0.5 EC2 (1h30)
<i>FSEG-Unistra/CIE-SISU</i>	Gestion d'entrepôt et de distribution	Chinois/Français	32		3	2	0.5 EC1(1h30) + 0.5 EC2 (1h30)
UE Aide à la réussite					0	4	
<i>CIE-SISU</i>	Français Langue Etrangère	Français		32		2	0.4 Participation + 0.6 Examen final (2h)
<i>FSEG-Unistra/CIE-SISU</i>	Accompagnement et soutiens	Chinois/Français				2	En dehors des heures de cours

(*) Un cours correspond à 45mn; (**) Les coefficients de pondération sont équivalents aux ECTS;

(***) MECC (Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences) : ECI (Evaluation continue intégrale) : Ec= Epreuve sans convocation, EC: Epreuve avec convocation.

L2 - SEMESTRE 4

Intitulés UE / Composante responsable de l'UE	Unités d'Enseignements (UE) / Cours	Langue d'enseignement	Volume horaire (*)		ECTS - LEG (***)	Crédits - BGL	MECC: ECI (***) Nature épreuve (Durée)
			Cours	TD			
UE Economie					9	8	<i>MECC FSEG-Unistra</i>
<i>FSEG-Unistra</i>	Microéconomie II	Français	32	16	4.5		0.2 Ec + 0.3 ECI (1h30) + 0.5 EC2 (2h)
<i>FSEG-Unistra</i>	Macroéconomie III	Français	32	16	4.5		0.2 Ec + 0.3 ECI (1h30) + 0.5 EC2 (2h)
UE Droit					3	2	<i>MECC FSEG-Unistra/CIE-SISU</i>
<i>FSEG-Unistra</i>	Droit des affaires	Français	32				0.5 EC1(1h30) + 0.5 EC2 (1h30)
UE Histoire économique					3	2	<i>MECC FSEG-Unistra</i>
<i>FSEG-Unistra</i>	Histoire économique II	Français	32				0.5 EC1(1h30) + 0.5 EC2 (1h30)
UE Techniques quantitatives					9	6	<i>MECC FSEG-Unistra</i>
<i>FSEG-Unistra</i>	Probabilités et statistique IV	Français	32	16	5	3	0.2 Ec + 0.3 ECI (1h30) + 0.5 EC2 (2h)
<i>FSEG-Unistra</i>	Mathématiques IV	Français	32	16	4	3	0.2 Ec + 0.3 ECI (1h30) + 0.5 EC2 (2h)
UE Gestion logistique					6	3	<i>MECC FSEG-Unistra/CIE-SISU</i>
<i>FSEG-Unistra/CIE-SISU</i>	Gestion de la chaîne logistique II	Chinois	32	16			0.2 Ec + 0.3 ECI (1h30) + 0.5 EC2 (2h)
UE Aide à la réussite					0	2	
<i>CIE-SISU</i>	Français Langue Etrangère	Français		32			0.4 Participation + 0.6 Examen final (2h)

(*) Un cours correspond à 45mn; (**) Les coefficients de pondération sont équivalents aux ECTS;

(***) MECC (Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences) : ECI (Evaluation continue intégrale) : Ec= Epreuve sans convocation, EC: Epreuve avec convocation.

DL EG-GL - niveau L3

Intitulé diplôme	Licence Economie et Gestion (LEG) - Benke Gestion Logistique (BGL)					
Responsables	Jalal EL OUARDIGHI (FSEG-Unistra) / Rong LIANG (CIE-SISU)					
Composantes	Faculté des Sciences Economiques et de Gestion - FSEG & College of International Education - CIE					

L3 - SEMESTRE 5

Intitulés UE / Composante responsable de l'UE	Intitulés cours	Langue d'enseignement	Volume horaire (*)		ECTS - LEG (***)	Crédits - BGL	MECC: ECI (***) Nature épreuve (Durée)
			Cours	TD			
UE Economie					6	4	MECC FSEG-Unistra
<i>FSEG-Unistra</i>	Economie Industrielle	Français	32		3	2	0.5 EC1(1h30) + 0.5 EC2 (1h30)
<i>FSEG-Unistra</i>	Jeux et stratégies	Français	32		3	2	0.5 EC1(1h30) + 0.5 EC2 (1h30)
UE Finance – Macroéconomie					6	4	MECC FSEG-Unistra
<i>FSEG-Unistra</i>	Finance	Français	32		3	2	0.5 EC1(1h30) + 0.5 EC2 (1h30)
<i>FSEG-Unistra</i>	Analyse monétaire et financière	Français	32		3	2	0.5 EC1(1h30) + 0.5 EC2 (1h30)
UE Gestion					6	3	MECC FSEG-Unistra/CIE-SISU
<i>FSEG-Unistra</i>	Management stratégique	Français	24		2	1	0.5 EC1(1h30) + 0.5 EC2 (1h30)
<i>FSEG-Unistra/CIE-SISU</i>	Contrôle de gestion	Français	32		4	2	0.5 EC1(1h30) + 0.5 EC2 (1h30)
UE Techniques quantitatives					6	3	MECC FSEG-Unistra
<i>FSEG-Unistra</i>	Optimisation	Français	20		2	1	0.5 EC1(1h30) + 0.5 EC2 (1h30)
<i>FSEG-Unistra</i>	Analyse de données	Français	20		2	1	0.5 EC1(1h30) + 0.5 EC2 (1h30)
<i>FSEG-Unistra</i>	Econométrie : théorie et pratique	Français	24		2	1	0.5 EC1(1h30) + 0.5 EC2 (1h30)
UE Gestion logistique					6	5	MECC FSEG-Unistra/CIE-SISU
<i>FSEG-Unistra/CIE-SISU</i>	Planification et conception du système logistique	Français	32		2	2	0.5 EC1(1h30) + 0.5 EC2 (1h30)
<i>FSEG-Unistra/CIE-SISU</i>	Gestion des coûts logistiques	Français	32		2	2	0.5 EC1(1h30) + 0.5 EC2 (1h30)
<i>FSEG-Unistra/CIE-SISU</i>	L'Excellence opérationnelle - Lean Six Sigma	Français/Chinois	24		2	1	0.5 EC1(1h30) + 0.5 EC2 (1h30)
UE Aide à la réussite					0	0	En dehors des heures de cours
<i>FSEG-Unistra/CIE-SISU</i>	Accompagnement et soutiens	Chinois/Français					

(*) Un cours correspond à 45mn; (**) Les coefficients de pondération sont équivalents aux ECTS;

(***) MECC (Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences) : ECI (Evaluation continue intégrale) : Ec= Epreuve sans convocation, EC: Epreuve avec convocation.

L3 - SEMESTRE 6

Intitulés UE / Composante responsable de l'UE	Intitulés cours	Langue d'enseignement	Volume horaire		ECTS - LEG (***)	Crédits - BGL	MECC: ECI (***) Nature épreuve (Durée)
			Cours	TD			
Stage					30	12	MECC FSEG-Unistra/CIE-SISU
<i>FSEG-Unistra/CIE-SISU</i>	Stage de 3 mois minimum	Français/Chinois Anglais			20	4	Non reproductible
<i>FSEG-Unistra/CIE-SISU</i>	Rapport de stage + soutenance	Français			10	8	Non reproductible

(*) Un cours correspond à 45mn; (**) Les coefficients de pondération sont équivalents aux ECTS;

(***) MECC (Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences) : ECI (Evaluation continue intégrale) : Ec= Epreuve sans convocation, EC: Epreuve avec convocation.

06 avril 2020

Commission de la formation

et de la vie universitaire | CFVU

de l'

Université



de Strasbourg

Point 05.1 de l'ordre du jour

Accords de Coopération Internationale entre la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Strasbourg (FSEG) et la Sichuan International Studies University (SISU) pour la création et la mise en œuvre d'un programme de Bachelor Franco-chinois « Logistic Management » chez le partenaire, sur la base de l'implémentation chez le partenaire de la Licence Economie Gestion.

EXPOSE DES MOTIFS

Ce projet de coopération vise la mise en place d'une formation universitaire de niveau Licence à SISU (Chongqing, RP. de Chine) pour répondre aux besoins du marché du travail chinois dans le domaine de l'économie, de la gestion et de la logistique.

Cette formation originale constituerait un objet unique dans le paysage universitaire chinois par sa construction et la prégnance de la langue française au terme de la formation, permettant un positionnement et une visibilité forte dans un environnement international concurrentiel, ce, face aux universités françaises et étrangères.

Le partenaire est un établissement d'enseignement supérieur et de recherches multidisciplinaires. L'université a été fondée en 1950 et elle est membre de l'AUF (L'Agence Universitaire de la Francophonie).

Depuis 2008, la FSEG et SISU ont tissé des liens très étroits à travers une forme spécifique de partenariat pour l'accueil des étudiants au niveau L2 de la LEG (Licence Economie et Gestion). En particulier, ces étudiants suivent deux années post-bac d'études de français (la 1ère année) et le programme du niveau L1 de la LEG de la FSEG (la 2ème année). Parmi ceux qui valident 60 crédits dans le cadre de cette deuxième année, certains étudiants sont sélectionnés (après des tests et entretiens sur place) par des enseignants de la FSEG à SISU pour poursuivre leurs cursus de licence à Strasbourg. De plus et depuis 2015, à ce programme s'ajoute un recrutement d'étudiants chinois spécifiquement au niveau L3 de la licence LEG, parcours 'International Economics and Management'.

Chaque année, au moins un déplacement est d'ores et déjà effectué par un ou deux enseignants de la FSEG.

Cet accord de Coopération International a été validé par le conseil de composante le 9 mars 2020 par vote électronique.

PROPOSITION DE DELIBERATION :

La Commission de la formation et de la vie universitaire de Strasbourg approuve l'accord de coopération entre la Faculté des Sciences Économiques et de Gestion de Strasbourg (FSEG) et la Sichuan International Studies University (SISU) pour la création et la mise en œuvre d'un programme de Bachelor Franco-chinois « Logistic Management »



ACCORD
POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE
COOPÉRATION SINO-ETRANGERE
DANS LA GESTION LOGISTIQUE

ENTRE

D'une part

Sichuan International Studies University / SISU (Chine)
Sise : 33 Zhuangzhi Rd, Shapingba, Chongqing, Chine, 400031
Représentée par son Président, M. DONG Hongchuan

Agissant pour le compte du College of International Education / CIE
Représenté par son Doyen, Mme ZENG Chuanfang,

ET

L'Université de Strasbourg / Unistra (France)
Sise : 4 rue Blaise Pascal – CS 90032, 67081 STRASBOURG Cedex - France,
Représentée par son Président, M. DENEKEN Michel,

Agissant pour le compte de la Faculté des sciences économiques et de gestion / FSEG
Représentée par son Doyen, M. GUILTARD Claude,

D'autre part

Sommaire

1. Nom et lieu du programme
2. Partenaires de coopération
3. Objet et objectifs pédagogiques
4. Contenu de la coopération
5. Engagement des deux Parties
6. Administration du programme
7. Principes de gestion financière
8. Dispositions pédagogiques
9. Droits de propriété intellectuelle
10. Droits, obligations et contributions des deux Parties
11. Droits et obligations des étudiants
12. Juridiction compétente
13. Règlement des litiges
14. Durée de la coopération, révision et résiliation
15. Force Majeure
16. Dispositions diverses

Préambule

Sichuan International Studies University, Chine (ci-après dénommée « Partie A ») et l’Université de Strasbourg, France, (ci-après dénommée « Partie B ») s'accordent sur le présent accord de coopération afin de mener conjointement à bien un programme de coopération sino-étrangère de premier cycle en Gestion Logistique conformément aux *Regulations of the People's Republic of China on Chinese-Foreign Cooperation in Running Schools and the Implementation Measures for Regulations on Chinese-Foreign Cooperation in Running Schools*.

1. Nom et lieu du Programme

- 1.1 Nom du programme : programme de premier cycle en Gestion Logistique entre Sichuan International Studies University, Chine et l’Université de Strasbourg, France.
- 1.2 Lieu du programme : Sichuan International Studies University – No.33, Zhuangzhilu Road, Shapingba District, Chongqing, Chine

2. Partenaires de coopération

Partie A : Sichuan International Studies University, Chine

Adresse légale : No.33, Zhuangzhilu Road, Shapingba District, Chongqing, Chine

Représentant légal : DONG Hongchuan

Poste : Président

Nationalité : Chinoise

Personne de contact : ZENG Chuanfang, Doyen du College of International Education / CIE

E-mail : junezeng2007@sisu.edu.cn

Partie B : Université de Strasbourg, France

Adresse légale : 4 rue Blaise Pascal

Représentant légal : DENEKEN Michel

Poste : Président

Nationalité : Française

Personne de contact : GUILTARD Claude, Doyen de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion / FSEG

E-mail: claude.guittard@unistra.fr

Sichuan International Studies University, Chine et l'Université de Strasbourg seront ci-après désignées collectivement les « Parties », et individuellement comme une « Partie ».

3. Objet et objectifs pédagogiques

3.1 Objet : Dans le cadre de ce programme de coopération sino-étrangère, les Parties visent à partager leurs remarquables ressources pédagogiques, s'attacher à la bonne mise en œuvre du programme d'études, partager leurs méthodologies d'enseignement et des contenus de cours relatifs au domaine de la « Gestion Logistique » et à promouvoir le développement de ce domaine.

3.2 Objectifs pédagogiques: soutenu par des ressources pédagogiques de haute qualité en Gestion Logistique des deux universités, le programme vise à former des talents internationaux, interdisciplinaires et appliqués spécialisés en gestion logistique pour maîtriser la théorie, la méthode et la technologie de base de la logistique moderne et l'analyse, la conception, l'exploitation et la gestion de systèmes de chaîne d'approvisionnement ainsi que les opérations de logistique domestique et de logistique internationale dans les activités de production et d'exploitation des entreprises, qui ont une forte capacité à travailler dans le domaine du design, de la conception et la gestion de la chaîne d'approvisionnement, le fonctionnement et l'optimisation de systèmes logistiques, etc., dans les entreprises, les instituts de recherche scientifique et les départements gouvernementaux, en construisant un modèle international de formation d'étudiants de premier cycle selon les principes d'«une coopération gagnant-gagnant et mutuellement profitable» en introduisant des professeurs et des ressources pédagogiques étrangères de haute qualité dans ce domaine et en élaborant conjointement des méthodes d'enseignement diversifiées.

Pour atteindre cet objectif, un programme de Bachelor chinois est établi sur la base du programme de Licence Économie et Gestion de l'Université de Strasbourg, complété par des enseignements spécialisés de Sichuan International Studies University.

4. Contenu de la coopération

La Partie A propose des ressources d'enseignement supérieur et pédagogiques de la Partie B, en collaborant avec la Partie B dans divers domaines, notamment la maquette, les enseignants, la gestion et l'assurance qualité de l'enseignement, conformément aux articles du présent accord.

4.1 Echelle : La capacité d'accueil annuelle sera de 80 étudiants et ne pourra pas dépasser 320 étudiants.

4.2 Niveau et Type : Formation de premier cycle

4.3 Spécialité : Gestion Logistique

4.4 Durée : Quatre années d'études à temps plein. Les étudiants resteront chez la Partie A pendant la totalité des quatre années.

4.5 Admission : Les étudiants sont admis dans le cadre du *China's National Ordinary Higher Education Recruitment Plan*. Les étudiants doivent atteindre au minimum les scores d'admission du rang deux (2) chez la Partie A de l'année. En outre, le score en anglais ne doit pas être inférieur à 105, le score en mathématiques ne doit pas être inférieur à 105. Les règles et les modalités d'admission doivent être en conformité avec les conditions d'admission nécessaires à l'accréditation au diplôme français, faisant partie de ce programme ; et respecter les réglementations du gouvernement chinois et faire rapport à l'autorité d'approbation pour validation et enregistrement des registres.

4.6 Inscription : les étudiants du programme sont inscrits chez les deux partenaires dès leur admission au programme conformément aux dispositions en vigueur dans les deux universités et au niveau national. Les étudiants paient leurs frais de scolarité directement à chaque université conformément aux dispositions d'inscription en vigueur dans les deux universités et au niveau national.

4.7 Diplôme : Les étudiants inscrits qui valident tous les cours requis, la durée des études et les crédits de ce programme de coopération sino-étrangère et qui satisfont aux exigences de diplomation stipulées par les deux Parties, se verront décerner un certificat de premier cycle, un Bachelor Management de la Partie A et une Licence Économie et Gestion de la Partie B, parcours Gestion Logistique. Les diplômes du programme de coopération sino-étrangère sont reconnus par les autorités de tutelles des deux Parties.

5. Engagement des deux Parties

5.1 Engagement de la Partie A

- a) Fournir les conditions d'enseignement et les installations culturelles nécessaires aux étudiants pour les activités d'enseignement menées dans la Partie A, y compris, mais sans s'y limiter, les lieux d'enseignement, les laboratoires, la bibliothèque, les installations et l'équipement d'enseignement ;
- b) Fournir les conditions matériels et logistiques nécessaires pour les activités d'enseignement menées dans la Partie A, y compris, mais sans s'y limiter, les espaces de bureau, les installations et les fournitures de bureau ;
- c) Fournir du personnel administratif et des enseignants qualifiés au vu des objectifs de la formation de la Partie A pour l'administration et l'enseignement ;

5.2 Engagement de la Partie B

- a) Fournir les ressources pédagogiques du programme Gestion Logistique de la Partie B comme convenu à l'article 8.4, y compris, mais sans s'y limiter, la maquette, les références bibliographiques et les programmes d'enseignement ;
- b) Envoyer du personnel enseignant qualifié, au vu des objectifs de la formation, à la Partie A conformément aux responsabilités d'enseignement et d'évaluation stipulées pour la Partie B conformément aux articles 8.2 et 8.3 de l'Accord et du programme d'enseignement.

6. Administration du programme

6.1 Dans le but de faciliter le bon fonctionnement de ce programme de coopération sino-étrangère, un Comité de Gestion Mixte est créé par la Partie A et la Partie B, pour prendre en charge la gestion quotidienne de ce programme. Le Comité de Gestion Mixte comprend sept (7) membres, dont quatre (4) de la Partie A et trois (3) de la Partie B. Le directeur du Comité de Gestion Mixte sera nommé par la Partie A, et le directeur associé sera nommé par la Partie B.

6.2 Les décisions du Comité de Gestion Mixte sont approuvées par le vote des deux tiers et plus de ses membres

6.3. Les partenaires conviendront des responsabilités des organes de gouvernance conformément à leurs cadres réglementaires respectifs, à travers un avenant conditionnant la validité et la mise en œuvre de cet accord

7. Principes de gestion financière

7.1 Les tarifs et les frais réglementaire du programme seront conformes aux réglementations connexes du gouvernement chinois. Les tarifs et les normes doivent être indiqués dans la

brochure d'admission annuelle et dans les outils de communication de la formation.

- 7.2 Le niveau des frais de scolarité sera déterminé par la Partie A et la Partie B en fonction des frais d'enseignement, et sera communiqué et approuvé par le *Pricing Bureau of Chongqing Municipality*. Les frais perçus dans le cadre de ce programme seront déposés sur un compte désigné auprès de la Partie A pour ce programme de coopération sino-étrangère et seront dédiés à leur utilisation. L'excédent du compte sera utilisé pour les activités d'enseignement et pour l'amélioration des conditions de fonctionnement de ce programme.
- 7.3 Tous les coûts, y compris le coût de l'enseignement, les déplacements (à l'international et en Chine) et l'hébergement des enseignants de la Partie B, à payer à la Partie B pour la mise en œuvre du programme chez la Partie A seront négociés par les deux Parties et notifiés dans un accord financier spécifique, conformément aux réglementations des deux Parties, et conditionnellement à la validité et la mise en œuvre du présent accord.

8. Dispositions Pédagogiques

- 8.1 Langue d'enseignement : La langue principale de l'enseignement est le français à l'exception de certains cours spécifiques au système éducatif chinois et aux enseignements de langue. Le programme des études (cf. l'annexe pédagogique) est structuré en huit (8) semestres et les deux premiers semestres de la première année sont dédiés aux enseignements renforcés de la langue française. Le niveau minimum de français à atteindre est B2.
- 8.2 Programme d'enseignement : les deux Parties travaillent ensemble pour élaborer le programme d'enseignement, en veillant à ce que les normes du programme et du contenu des cours ne soient pas inférieures aux normes nationales des deux Parties, comme décrit dans l'annexe pédagogique. Les cours proposés par la Partie B et dispensés par la Partie A représenteront plus du tiers du total des cours du programme. Les enseignements disciplinaires introduits par la Partie B et dispensés par la Partie A représenteront plus d'un tiers du total des cours de base du programme.
- 8.3 Compétences : les qualifications de tous les membres du corps enseignant de ce programme doivent être respectivement approuvées par les deux Parties. Les deux Parties conviennent que les enseignements disciplinaires dispensés par des enseignants de la Partie B compteront pour plus d'un tiers de l'ensemble des cours, et les heures d'enseignement des cours disciplinaires dispensés par des enseignants de la Partie B compteront pour plus d'un tiers des heures d'enseignement de l'ensemble cours.
- 8.4 Outils pédagogiques : le programme emploiera des syllabus, manuels et matériels pédagogiques de la Licence Economie et Gestion de la Partie B conformes aux réglementations chinoises.
- 8.5 Évaluation de l'enseignement et assurance de la qualité : le programme d'études, le contenu des cours et la qualité de l'enseignement seront évalués conformément aux règlements de gestion de l'éducation des deux pays par un comité d'évaluation pédagogique qui comprend des membres des deux Parties.

9. Droits de propriété intellectuelle

- 9.1 Chaque Partie détient tous les droits de propriété intellectuelle sur les programmes et les outils pédagogiques uniquement élaborés par cette dernière. De la même manière pour tout programme et outils pédagogiques élaborés conjointement, les droits de propriété intellectuelle sont partagés par les deux Parties.
- 9.2 Chaque Partie respecte et protège les droits de propriété intellectuelle de l'autre. Aucune des Parties ne peut utiliser ou publier le nom de l'autre Partie sans l'autorisation écrite préalable de

l'autre Partie. En particulier, aucune des Parties n'associera l'autre Partie au programme après la résiliation du présent accord.

10. Droits, obligations et contributions des deux Parties

10.1 Droits, obligations et contributions de la Partie A

- a) Soumettre la demande et le rapport annuel d'activité du programme de coopération sino-étrangère à l'autorité d'approbation de la Chine conformément aux *Regulations of the People's Republic of China on Chinese Foreign Cooperation in Running Schools and the Implementation Measures for Regulations on Chinese-Foreign Cooperation in Running Schools* et autres réglementations applicables relevant des lois chinoises, recevoir l'analyse et l'évaluation par les autorités éducatives chinoises, informer les autorités compétentes de l'existence de ce programme et assurer la conformité en tout temps du programme avec les exigences légales en Chine;
- b) Introduire et garantir le curriculum, les programmes d'enseignement, les outils et supports pédagogiques, et les autres ressources pédagogiques de la Partie B ; élaborer conjointement le plan d'enseignement de la partie SISU du programme ;
- c) Établir conjointement un comité d'évaluation pédagogique avec la Partie B pour garantir la qualité de l'enseignement en évaluant le programme du projet, le contenu et la qualité de l'enseignement ;
- d) Organiser le recrutement des étudiants, la publicité et la communication pour faire connaître le programme, et l'inscription des étudiants ;
- e) Toute utilisation du nom et du logo de la Partie B doit être approuvée par la Partie B et sera soumise à toutes les conditions requises par la Partie B ;
- f) Prendre en charge la gestion quotidienne de l'enseignement et de l'administration, développer et mettre en œuvre le plan d'enseignement de ce programme ;
- g) Prendre en charge la gestion quotidienne des étudiants, mettre en place un système complet de gestion des étudiants, y compris le système d'inscription des étudiants, le suivi disciplinaire des étudiants, etc. ;
- h) Accorder le droit d'utiliser les ressources dans le respect de la propriété intellectuelle tel que requis par les clauses du présent accord ;
- i) Fournir un soutien, tel que déterminé mutuellement par les Parties, aux enseignants ou autres personnes nommées de la Partie B qui participent à la gestion pédagogique et académique du programme et devant être physiquement présents en Chine pour solliciter et obtenir des permis de travail, des permis de séjour et autres documents pertinents ;
- j) Décerner un certificat de premier cycle et le Bachelor Management de la Partie A aux étudiants qui satisfont aux exigences de validation des diplômes de l'ensemble du programme, comme décrit dans l'annexe pédagogique ;
- k) Établir un système collaboratif de formation continue des professeurs et de perfectionnement de la formation.

10.2 Droits, obligations et contributions de la Partie B

- a) Coopérer avec la Partie A pour soumettre la demande et le rapport d'activité annuel pour le programme de coopération sino-étrangère à l'autorité d'approbation de la Chine conformément au Règlement de la République populaire de Chine sur la coopération sino-étrangère dans les écoles de gestion et aux mesures d'application des règlements sur les relations sino-étrangères Coopération dans la gestion des écoles et autres réglementations

- des lois chinoises applicables, réception de l'évaluation et de l'évaluation par les autorités éducatives chinoises, rapports aux autorités compétentes pour la tenue des registres et la conformité continue du programme avec les exigences légales en Chine;
- b) Développer conjointement le plan d'enseignement de la Partie SISU du programme ;
 - c) Accorder le droit d'utiliser les ressources dans le respect de la propriété intellectuelle tel que requis par les clauses du présent accord ;
 - d) Établir conjointement un groupe d'évaluation pédagogique avec la Partie A pour garantir la qualité de l'enseignement en évaluant le programme d'études, le contenu et la qualité de l'enseignement ;
 - e) Soutenir la formation du corps professoral de la Partie A et établir un système collaboratif de formation continue des professeurs et de perfectionnement de la formation ;
 - f) Décerner la Licence Economie et gestion, parcours Gestion Logistique, de la Partie B aux étudiants qui suivent les cours du programme et satisfont aux exigences de validation du diplôme conformément à l'accréditation du Diplôme à Strasbourg.

11. Droits et obligations des étudiants

- 11.1 Les étudiants inscrits au programme, qui suivent tous les cours requis, la durée des études et les crédits de ce programme de coopération sino-étrangère et satisfont aux exigences d'obtention du diplôme et de délivrance des diplômes stipulées par les deux Parties, se verront attribuer un certificat de premier cycle et un Bachelor Management de la Partie A et une Licence Économie et Gestion, parcours Gestion Logistique, de la Partie B. Les diplômes du programme de coopération sino-étrangère sont identiques à ceux du programme de coopération non sino-étrangère décerné par les deux Parties.
- 11.2 Les étudiants inscrits au programme recevront des informations sur l'hébergement, les conseils et le soutien tout au long de la période d'inscription dans les deux Parties.
- 11.3 Chaque Partie, de façon concertée ou dans la mesure de leurs moyens, doit permettre aux étudiants l'accès à sa bibliothèque, salles de classe, outils en ligne et outils de soutien nécessaires, et fournir aux étudiants des enseignements a minima de même qualité que les normes nationales chez les deux partenaires.
- 11.4 En cas de résiliation de l'accord, les deux Parties s'accordent sur les termes et conditions de prise en charge des étudiants déjà inscrits au programme.
- 11.5 Chaque étudiant du programme sera responsable de tous les frais de scolarité, les frais de manuels scolaires, les frais d'inscription, les frais de subsistance et autres dépenses relatives engagées pendant ses études dans ce programme.

12. Juridiction compétente

Le présent accord de coopération (et toutes les discussions et tous les accords juridiques préparés en relation avec le présent accord de coopération) seront régis et interprétés conformément au droit de la République Populaire de Chine.

13. Règlement des litiges

- 13.1 Tout différend découlant du présent accord de coopération ou en relation avec celui-ci sera réglé par voie de négociations et de discussions amicales entre les deux Parties. Dans le cas où un tel différend ne serait pas résolu par voie de négociation, le différend sera renvoyé et finalement résolu par le tribunal chinois avec compétence de la Partie A.

13.2 Lorsqu'un différend survient et fait l'objet de consultations ou de litiges amicaux, les deux Parties continueront d'exercer les droits respectifs restants et de remplir les obligations respectives restantes en vertu du présent accord de coopération.

14. Durée de la coopération, révision et résiliation

14.1 Le présent accord de coopération sera en vigueur pendant cinq (5) ans après avoir été signé par les deux Parties.

14.2 Toute modification du présent accord de coopération doit se fonder sur un consensus mutuel, être faite par écrit et signalée à l'autorité d'approbation de la Chine, ainsi que l'accord et les archives des autorités françaises, pour approbation et tenue des registres.

14.3 L'accord de coopération sera résilié avant son expiration si :

- a) Une Partie donne à l'autre Partie un préavis écrit d'au moins six (6) mois pour résilier le Contrat ;
- b) Une Partie contrevient à une disposition du présent Accord de coopération et cette violation n'est pas corrigée dans les trente (30) jours ouvrables après notification écrite de l'autre Partie ;
- c) L'approbation du ministère de l'Éducation chinois ou celui du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation français pour ce programme de coopération sino-étrangère expire ou est annulée ou révoquée ;
- d) Une Partie fait faillite, fait l'objet d'une procédure de liquidation ou de dissolution, cesse d'exercer ses activités ou devient incapable de payer ses dettes à leur échéance ;
- e) Les cas de force majeure et leurs conséquences qui ont un effet défavorable significatif sur les activités, les propriétés ou les opérations du programme se poursuivent pendant une période supérieure à six (6) mois ;
- f) Les deux Parties conviennent de résilier le présent accord de coopération avec un consentement écrit.

14.4 La résiliation anticipée de cet accord de coopération pour quelque raison que ce soit doit être signalée à l'autorité d'approbation de la Chine.

15. Force Majeure

15.1 Définition des cas de force majeure

« Cas de Force majeure » désigne tous les événements qui échappent au contrôle de la Partie concernée au présent accord de coopération et qui sont imprévus, inévitables ou insurmontables et qui empêchent l'exécution totale ou partielle par une Partie. Ces événements comprendront les tremblements de terre, les typhons, les inondations, les incendies, les guerres, les grèves, les émeutes, les actes des gouvernements, les modifications de la loi, des règlements, des mesures administratives ou de leur application ou tout autre événement ou problème qui ne peut être prévu, empêché ou contrôlé, y compris les cas qui sont acceptés comme force majeure dans la pratique commerciale internationale générale.

15.2 Conséquences des Cas de Force Majeure

- a) Si un cas de force majeure se produit, les obligations de la Partie affectée en vertu du présent accord de coopération seront suspendues pendant la période de retard causée par la force majeure et devraient être automatiquement reportées, sans pénalité, pour une période égale à cette suspension ;
- b) La Partie invoquant le cas de Force Majeure doit informer rapidement l'autre Partie par écrit et fournir dans les quinze (15) jours ouvrables par la suite une preuve suffisante de la

- survenance et de la durée de ce cas de Force Majeure. La Partie qui invoque le cas de force majeure devrait également faire tous les efforts raisonnables pour atténuer les conséquences des effets du cas de force Majeur pour y mettre fin en temps opportun ;
- c) La Partie affectée n'est pas responsable de tout retard ou manquement à une obligation découlant du présent accord de coopération causé par un cas de force majeure, à condition que la Partie affectée informe l'autre Partie dès que possible de la survenance du cas de force majeure et de sa durée prévue. L'exécution de l'obligation de la Partie affectée est suspendue pour la période de retard causée par le cas de force majeure ;
 - d) En cas de force majeure, les Parties devraient immédiatement se consulter afin de trouver une solution équitable et devront faire tous les efforts raisonnables pour minimiser les conséquences d'une telle force majeure.

16. Dispositions diverses

16.1 Le présent accord de coopération lie et durera au profit des successeurs et ayants droit des deux Parties. Les droits ou obligations d'une Partie en vertu du présent accord de coopération ne peuvent être cédés en tout ou en partie par cette Partie sans le consentement écrit préalable de l'autre Partie aux présentes.

16.2 Le présent accord de coopération est exécuté en chinois et en français en six exemplaires. Les deux versions du présent accord de coopération font foi.

16.3 Avis et correspondance

- a) Toute correspondance entre les Parties au cours de l'exécution du présent Accord sera livrée conformément aux adresses de correspondance et aux adresses e-mail énumérées à l'article 2 du présent Accord. Chaque Partie qui a notifié l'autre Partie par ces moyens est réputée avoir rempli l'obligation de notification. Les deux Parties reconnaissent que les adresses susmentionnées seront les adresses de correspondance pour se notifier mutuellement et recevoir les documents juridiques relatifs aux litiges et / ou arbitrages. La correspondance aux adresses susmentionnées sera réputée avoir été reçue et signée par l'autre Partie. Le refus de signer pour la réception n'affecte pas l'efficacité de la livraison. Les adresses de correspondance susmentionnées doivent être vraies et valides. S'il y a des erreurs dans les adresses ou si une Partie omet de notifier à l'autre Partie toute modification des adresses, l'ancienne Partie supportera les conséquences juridiques des documents juridiques non livrables.
- b) Tout avis envoyé par une Partie à l'autre Partie par courrier en utilisant l'adresse indiquée à l'article 2 du présent Accord est réputé avoir été reçu dans les quinze jours suivant la délivrance. Tout e-mail envoyé par une Partie à l'autre en utilisant l'adresse e-mail indiquée à l'article 2 du présent accord est réputé avoir été reçu dans l'heure suivant son envoi.
- c) Si une Partie change son adresse pour la correspondance et / ou l'adresse e-mail, la Partie doit en informer l'autre Partie par écrit sept jours ouvrables à l'avance et les deux Parties doivent confirmer le changement, sinon, tout avis envoyé aux adresses pour la correspondance et l'e-mail les adresses indiquées dans le présent Accord seront considérées comme une livraison effective. Chaque Partie conservera le mot de passe de l'e-mail en toute confidentialité et identifiera soigneusement si l'e-mail reçu provient de l'adresse e-mail de l'autre Partie du présent accord. Aucune Partie ne peut nier sa responsabilité ou tenir l'autre Partie responsable sous le prétexte que le mot de passe de l'email de l'ancienne Partie a été volé ou que le nom d'utilisateur et / ou le nom de domaine de l'autre Partie est

similaire à celui d'un autre utilisateur dans la boîte d'envoi.

16.4 Cet accord entre en vigueur après sa signature et le jour de son approbation par le Ministère de l'éducation de la République populaire de Chine.

Chaque Partie confirme par la présente son accord avec les termes contenus dans le présent accord de coopération.

Le reste de page est intentionnellement laissé vierge ; à suivre la page des signatures.

SICHUAN INTERNATIONAL STUDIES
UNIVERSITY, CHINA
A Chongqing, le

UNIVERSITE DE STRASBOURG,
FRANCE
A Strasbourg, le

DONG Hongchuan, Président

M. DENEKEN Michel, Président

Mme TSAMADOU-JACOBERGER Irini,
Vice-Présidente des Relations Internationales

Mme ZENG Chuanfang, Doyenne du College
of International Education / CIE

M. GUITTARD Claude, Doyen de la Faculté
des Sciences Economiques et de Gestion /
FSEG

Sichuan International Studies University, China
Date

Université de Strasbourg, France
Date

Annexe pédagogique : structure des enseignements

Annexe à l'accord de Coopération Internationale entre la FSEG-Unistra et CIE-SISU

Double Licence Economie et Gestion - Benke Gestion Logistique

Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FSEG), Université de Strasbourg (Unistra) - College of International Education (CIE), Sichuan International Studies University (SISU)

Année universitaire 2021/2022

DL EG-GL - niveau L0

Intitulé diplôme	Licence Economie et Gestion (LEG) - Benke Gestion Logistique (BGL)					
Responsables	Jalal EL OUARDIGHI (FSEG-Unistra) / Rong LIANG (CIE-SISU)					
Composantes	Faculté des Sciences Economiques et de Gestion - FSEG & College of International Education - CIE					

L0 - SEMESTRE 01

Intitulés UE / Composante responsable de l'UE	Unités d'Enseignements (UE) / Cours	Langue d'enseignement	Volume horaire (*)		ECTS - LEG (***)	Crédits - BGL	MECC: ECI (****) Nature épreuve (Durée)
			Cours	TD			
UE Français Langues Etrangère						16	MECC CIE-SISU
<i>CIE-SISU</i>	Français expression orale	Français	72			5	0.5 EC1(1h30) + 0.5 EC2 (1h30)
<i>CIE-SISU</i>	Français compréhension orale	Français	26			2	inclus dans l'examen écrit
<i>CIE-SISU</i>	Français expression écrite	Français	144			9	0.5 EC1(1h30) + 0.5 EC2 (1h30)
UE Langues						2	MECC CIE-SISU
<i>CIE-SISU</i>	Anglais des affaires	Anglais	24				0.5 EC1(1h30) + 0.5 EC2 (1h30)
UE Informatique						1	
<i>CIE-SISU</i>	Informatique	Chinois	26				0.4 Participation + 0.6 Examen final (2h)
UE Education physique et sportive						8	MECC CIE-SISU
<i>CIE-SISU</i>	Education morale	Chinois	39			3	0.4 Participation + 0.6 Examen final (2h)
<i>CIE-SISU</i>	Introduction à l'histoire chinoise moderne	Chinois	26			2	0.4 Participation + 0.6 Examen final (2h)
<i>CIE-SISU</i>	Option I	Chinois	32			2	0.4 Participation + 0.6 Examen final (2h)
<i>CIE-SISU</i>	Education physique	Chinois	13			1	0.4 Participation + 0.6 Examen final (2h)
UE Aide à la réussite					0	2	
<i>FSEG-Unistra/CIE-SISU</i>	Méthodologie du travail universitaire	Français					En dehors des heures de cours

(*) Un cours correspond à 45mn; (**) Les coefficients de pondération sont équivalents aux ECTS;

(****) MECC (Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences) : ECI (Evaluation continue intégrale) : Ec= Epreuve sans convocation, EC: Epreuve avec convocation.

L0 - SEMESTRE 02

Intitulés UE / Composante responsable de l'UE	Unités d'Enseignements (UE) / Cours	Langue d'enseignement	Volume horaire (*)		ECTS - LEG (***)	Crédits - BGL	MECC: ECI (****) Nature épreuve (Durée)
			Cours	TD			
UE Français oral						16	MECC CIE-SISU
<i>CIE-SISU</i>	Français expression orale	Français	96			6	0.5 EC1(1h30) + 0.5 EC2 (1h30)
<i>CIE-SISU</i>	Français compréhension orale	Français	32			2	inclus dans l'examen écrit
<i>CIE-SISU</i>	Français expression écrite	Français	128			8	0.5 EC1(1h30) + 0.5 EC2 (1h30)
UE Langues						2	MECC CIE-SISU
<i>CIE-SISU</i>	Anglais des affaires	Anglais	32				0.5 EC1(1h30) + 0.5 EC2 (1h30)
UE Informatique						2	
<i>CIE-SISU</i>	Informatique	Chinois	32				0.4 Participation + 0.6 Examen final (2h)
UE Economie-Gestion et droit						5	MECC FSEG-Unistra
<i>CIE-SISU</i>	Français disciplinaire	Français	24			2	0.5 EC1(1h30) + 0.5 EC2 (1h30)
<i>FSEG-Unistra/CIE-SISU</i>	Principes de l'économie et de la gestion	Français	16			1	0.5 EC1(1h30) + 0.5 EC2 (1h30)
<i>FSEG-Unistra/CIE-SISU</i>	Introduction au droit	Français	24			2	0.5 EC1(1h30) + 0.5 EC2 (1h30)
UE Education physique et sportive						3	MECC CIE-SISU
<i>CIE-SISU</i>	Option II	Chinois	32			2	0.4 Participation + 0.6 Examen final (2h)
<i>CIE-SISU</i>	Education physique	Chinois	16			1	0.4 Participation + 0.6 Examen final (2h)
UE Techniques quantitatives						1	MECC FSEG-Unistra
<i>FSEG-Unistra/CIE-SISU</i>	Introduction aux techniques quantitatives	Français	20				0.5 EC1(1h30) + 0.5 EC2 (1h30)
UE Aide à la réussite					0	0	
<i>FSEG-Unistra/CIE-SISU</i>	Accompagnement et soutiens	Chinois/Français					En dehors des heures de cours

(*) Un cours correspond à 45mn; (**) Les coefficients de pondération sont équivalents aux ECTS;

(****) MECC (Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences) : ECI (Evaluation continue intégrale) : Ec= Epreuve sans convocation, EC: Epreuve avec convocation.

DL EG-GL - niveau L1

Intitulé diplôme	Licence Economie et Gestion (LEG) - Benke Gestion Logistique (BGL)						
Responsables	Jalal EL OUARDIGHI (FSEG-Unistra) / Rong LIANG (CIE-SISU)						
Composantes	Faculté des Sciences Economiques et de Gestion - FSEG & College of International Education - CIE						

L1 - SEMESTRE 1

Intitulés UE / Composante responsable de l'UE	Unités d'Enseignements (UE) / Cours	Langue d'enseignement	Volume horaire (*)		ECTS - LEG (***)	Crédits - BGL	MECC: ECI (***) Nature épreuve (Durée)
			Cours	TD			
UE Principes d'Economie et de Gestion	FSEG-Unistra	Principes de microéconomie	Français	32	16	4.5	0.2 Ec + 0.3 EC1 (1h30) + 0.5 EC2 (2h)
		Comptabilité I	Français	20	12	4.5	0.2 Ec + 0.3 EC1 (1h30) + 0.5 EC2 (2h)
		Principes de macroéconomie	Français	24		3	CT(2h)
UE Techniques quantitatives	FSEG-Unistra	Mathématiques I	Français	32	16	5.5	0.2 Ec + 0.3 EC1 (1h30) + 0.5 EC2 (2h)
		Probabilités et statistique I	Français	26	16	3.5	0.2 Ec + 0.3 EC1 (1h30) + 0.5 EC2 (2h)
						9	6
UE Langues	CIE-SISU	Anglais des affaires	Anglais	32			0.5 EC1(1h30) + 0.5 EC2 (1h30)
		Introduction à la logistique	Français	32		6	2
							MECC FSEG-Unistra/CIE-SISU
UE Gestion logistique	FSEG-Unistra/CIE-SISU	Travaux pratiques pour les pensées politiques	Chinois	0	3		0.5 EC1(1h30) + 0.5 EC2 (1h30)
		Pensée de Mao Zedong	Chinois	48		3	0.4 Participation + 0.6 Examen final (2h)
		Option III	Chinois	32		2	0.4 Participation + 0.6 Examen final (2h)
UE Culture générale et éducation sportive	CIE-SISU	Education physique	Chinois	16		1	0.4 Participation + 0.6 Examen final (2h)
						0	8
							MECC CIE-SISU
UE Aide à la réussite	CIE-SISU	Français expression orale	Français		64		0.5 EC1(1h30) + 0.5 EC2 (1h30)
		Français expression écrite	Français		32		0.5 EC1(1h30) + 0.5 EC2 (1h30)
		Accompagnement et soutiens	Chinois/Français			2	En dehors des heures de cours

(*) Un cours correspond à 45mn; (**) Les coefficients de pondération sont équivalents aux ECTS;

(***) MECC (Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences) : ECI (Evaluation continue intégrale) : Ec= Epreuve sans convocation, EC: Epreuve avec convocation.

L1 - SEMESTRE 2

Intitulés UE / Composante responsable de l'UE	Unités d'Enseignements (UE) / Cours	Langue d'enseignement	Volume horaire (*)		ECTS - LEG (***)	Crédits - BGL	MECC: ECI (***) Nature épreuve (Durée)
			Cours	TD			
UE Economie	FSEG-Unistra	Microéconomie I	Français	32	16	4.5	0.2 Ec + 0.3 EC1 (1h30) + 0.5 EC2 (2h)
		Macroéconomie I	Français	32	16	4.5	0.2 Ec + 0.3 EC1 (1h30) + 0.5 EC2 (2h)
					6	5	MECC FSEG-Unistra
UE Gestion	FSEG-Unistra	Management de la qualité et gestion de production	Français	24		2.5	0.5 EC1(1h30) + 0.5 EC2 (1h30)
		Comptabilité II	Français	32	16	3.5	0.2 Ec + 0.3 EC1 (1h30) + 0.5 EC2 (2h)
					9	6	MECC FSEG-Unistra
UE Techniques quantitatives	FSEG-Unistra	Mathématiques II	Français	32	16	5	0.2 Ec + 0.3 EC1 (1h30) + 0.5 EC2 (2h)
		Probabilités et statistique II	Français	32	16	4	0.2 Ec + 0.3 EC1 (1h30) + 0.5 EC2 (2h)
					3	2	MECC CIE-SISU
UE Langues	CIE-SISU	Anglais des affaires	Anglais	32			0.4 Participation + 0.6 Examen final (2h)
		Recherche opérationnelle	Français	32		2	0.5 EC1(1h30) + 0.5 EC2 (1h30)
					0	4	MECC CIE-SISU
UE Culture générale et éducation sportive	CIE-SISU	Fondamentaux du Marxisme	Chinois	48		3	0.4 Participation + 0.6 Examen final (2h)
		Education physique	Chinois	16		1	0.4 Participation + 0.6 Examen final (2h)
					0	8	MECC CIE-SISU
UE Aide à la réussite	CIE-SISU	Français expression orale	Français		64		0.5 EC1(1h30) + 0.5 EC2 (1h30)
		Français expression écrite	Français		32		0.5 EC1(1h30) + 0.5 EC2 (1h30)
		Accompagnement et soutiens	Chinois/Français			2	En dehors des heures de cours

(*) Un cours correspond à 45mn; (**) Les coefficients de pondération sont équivalents aux ECTS;

(***) MECC (Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences) : ECI (Evaluation continue intégrale) : Ec= Epreuve sans convocation, EC: Epreuve avec convocation.

DL EG-GL - niveau L2

Intitulé diplôme	Licence Economie et Gestion (LEG) - Benke Gestion Logistique (BGL)					
Responsables	Jalal EL OUARDIGHI (FSEG-Unistra) / Rong LIANG (CIE-SISU)					
Composantes	Faculté des Sciences Économiques et de Gestion - FSEG & College of International Education - CIE					

L2 - SEMESTRE 3

Intitulés UE / Composante responsable de l'UE	Unités d'Enseignements (UE) / Cours	Langue d'enseignement	Volume horaire (*)		ECTS - LEG (***)	Crédits - BGL	MECC: ECI (***) Nature épreuve (Durée)
			Cours	TD			
UE Economie					6	3	<i>MECC FSEG-Unistra</i>
	<i>FSEG-Unistra</i> Macroéconomie II	Français	32	16			0.2 Ec + 0.3 ECI (1h30) + 0.5 EC2 (2h)
UE Gestion					6	4	<i>MECC FSEG-Unistra</i>
	<i>FSEG-Unistra</i> Droit des sociétés	Français	32		3	2	0.5 EC1(1h30) + 0.5 EC2 (1h30)
	<i>FSEG-Unistra</i> Marketing stratégique	Français	32		3	2	0.5 EC1(1h30) + 0.5 EC2 (1h30)
UE Histoire économique					3	2	<i>MECC FSEG-Unistra</i>
	<i>FSEG-Unistra</i> Histoire économique I	Français	32				0.5 EC1(1h30) + 0.5 EC2 (1h30)
UE Techniques quantitatives					9	6	<i>MECC FSEG-Unistra</i>
	<i>FSEG-Unistra</i> Probabilités et statistique III	Français	32	16	5	3	0.2 Ec + 0.3 ECI (1h30) + 0.5 EC2 (2h)
	<i>FSEG-Unistra</i> Mathématiques III	Français	32	16	4	3	0.2 Ec + 0.3 ECI (1h30) + 0.5 EC2 (2h)
UE Gestion logistique					6	4	<i>MECC FSEG-Unistra/CIE-SISU</i>
	<i>FSEG-Unistra/CIE-SISU</i> Gestion de la chaîne logistique I	Chinois/Français	32		3	2	0.5 EC1(1h30) + 0.5 EC2 (1h30)
	<i>FSEG-Unistra/CIE-SISU</i> Gestion d'entrepôt et de distribution	Chinois/Français	32		3	2	0.5 EC1(1h30) + 0.5 EC2 (1h30)
UE Aide à la réussite					0	4	
	<i>CIE-SISU</i> Français Langue Etrangère	Français		32		2	0.4 Participation + 0.6 Examen final (2h)
	<i>FSEG-Unistra/CIE-SISU</i> Accompagnement et soutiens	Chinois/Français				2	En dehors des heures de cours

(*) Un cours correspond à 45mn; (**) Les coefficients de pondération sont équivalents aux ECTS;

(***) MECC (Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences) : ECI (Evaluation continue intégrale) : Ec= Epreuve sans convocation, EC: Epreuve avec convocation.

L2 - SEMESTRE 4

Intitulés UE / Composante responsable de l'UE	Unités d'Enseignements (UE) / Cours	Langue d'enseignement	Volume horaire (*)		ECTS - LEG (***)	Crédits - BGL	MECC: ECI (***) Nature épreuve (Durée)
			Cours	TD			
UE Economie					9	8	<i>MECC FSEG-Unistra</i>
	<i>FSEG-Unistra</i> Microéconomie II	Français	32	16	4.5		0.2 Ec + 0.3 ECI (1h30) + 0.5 EC2 (2h)
	<i>FSEG-Unistra</i> Macroéconomie III	Français	32	16	4.5		0.2 Ec + 0.3 ECI (1h30) + 0.5 EC2 (2h)
UE Droit					3	2	<i>MECC FSEG-Unistra/CIE-SISU</i>
	<i>FSEG-Unistra</i> Droit des affaires	Français	32				0.5 EC1(1h30) + 0.5 EC2 (1h30)
UE Histoire économique					3	2	<i>MECC FSEG-Unistra</i>
	<i>FSEG-Unistra</i> Histoire économique II	Français	32				0.5 EC1(1h30) + 0.5 EC2 (1h30)
UE Techniques quantitatives					9	6	<i>MECC FSEG-Unistra</i>
	<i>FSEG-Unistra</i> Probabilités et statistique IV	Français	32	16	5	3	0.2 Ec + 0.3 ECI (1h30) + 0.5 EC2 (2h)
	<i>FSEG-Unistra</i> Mathématiques IV	Français	32	16	4	3	0.2 Ec + 0.3 ECI (1h30) + 0.5 EC2 (2h)
UE Gestion logistique					6	3	<i>MECC FSEG-Unistra/CIE-SISU</i>
	<i>FSEG-Unistra/CIE-SISU</i> Gestion de la chaîne logistique II	Chinois	32	16			0.2 Ec + 0.3 ECI (1h30) + 0.5 EC2 (2h)
UE Aide à la réussite					0	2	
	<i>CIE-SISU</i> Français Langue Etrangère	Français		32			0.4 Participation + 0.6 Examen final (2h)

(*) Un cours correspond à 45mn; (**) Les coefficients de pondération sont équivalents aux ECTS;

(***) MECC (Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences) : ECI (Evaluation continue intégrale) : Ec= Epreuve sans convocation, EC: Epreuve avec convocation.

DL EG-GL - niveau L3

Intitulé diplôme	Licence Economie et Gestion (LEG) - Benke Gestion Logistique (BGL)						
Responsables	Jalal EL OUARDIGHI (FSEG-Unistra) / Rong LIANG (CIE-SISU)						
Composantes	Faculté des Sciences Economiques et de Gestion - FSEG & College of International Education - CIE						

L3 - SEMESTRE 5

Intitulés UE / Composante responsable de l'UE	Intitulés cours	Langue d'enseignement	Volume horaire (*)		ECTS - LEG (***)	Crédits - BGL	MECC: ECI (****) Nature épreuve (Durée)
			Cours	TD			
UE Economie					6	4	MECC FSEG-Unistra
<i>FSEG-Unistra</i>	Economie Industrielle	Français	32		3	2	0.5 EC1(1h30) + 0.5 EC2 (1h30)
<i>FSEG-Unistra</i>	Jeux et stratégies	Français	32		3	2	0.5 EC1(1h30) + 0.5 EC2 (1h30)
UE Finance – Macroéconomie					6	4	MECC FSEG-Unistra
<i>FSEG-Unistra</i>	Finance	Français	32		3	2	0.5 EC1(1h30) + 0.5 EC2 (1h30)
<i>FSEG-Unistra</i>	Analyse monétaire et financière	Français	32		3	2	0.5 EC1(1h30) + 0.5 EC2 (1h30)
UE Gestion					6	3	MECC FSEG-Unistra/CIE-SISU
<i>FSEG-Unistra</i>	Management stratégique	Français	24		2	1	0.5 EC1(1h30) + 0.5 EC2 (1h30)
<i>FSEG-Unistra/CIE-SISU</i>	Contrôle de gestion	Français	32		4	2	0.5 EC1(1h30) + 0.5 EC2 (1h30)
UE Techniques quantitatives					6	3	MECC FSEG-Unistra
<i>FSEG-Unistra</i>	Optimisation	Français	20		2	1	0.5 EC1(1h30) + 0.5 EC2 (1h30)
<i>FSEG-Unistra</i>	Analyse de données	Français	20		2	1	0.5 EC1(1h30) + 0.5 EC2 (1h30)
<i>FSEG-Unistra</i>	Econométrie : théorie et pratique	Français	24		2	1	0.5 EC1(1h30) + 0.5 EC2 (1h30)
UE Gestion logistique					6	5	MECC FSEG-Unistra/CIE-SISU
<i>FSEG-Unistra/CIE-SISU</i>	Planification et conception du système logistique	Français	32		2	2	0.5 EC1(1h30) + 0.5 EC2 (1h30)
<i>FSEG-Unistra/CIE-SISU</i>	Gestion des coûts logistiques	Français	32		2	2	0.5 EC1(1h30) + 0.5 EC2 (1h30)
<i>FSEG-Unistra/CIE-SISU</i>	L'Excellence opérationnelle - Lean Six Sigma	Français/Chinois	24		2	1	0.5 EC1(1h30) + 0.5 EC2 (1h30)
UE Aide à la réussite					0	0	En dehors des heures de cours
<i>FSEG-Unistra/CIE-SISU</i>	Accompagnement et soutiens	Chinois/Français					

(*) Un cours correspond à 45mn; (**) Les coefficients de pondération sont équivalents aux ECTS;

(***) MECC (Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences) : ECI (Evaluation continue intégrale) : Ec= Epreuve sans convocation, EC: Epreuve avec convocation.

L3 - SEMESTRE 6

Intitulés UE / Composante responsable de l'UE	Intitulés cours	Langue d'enseignement	Volume horaire		ECTS - LEG (***)	Crédits - BGL	MECC: ECI (****) Nature épreuve (Durée)
			Cours	TD			
Stage					30	12	MECC FSEG-Unistra/CIE-SISU
<i>FSEG-Unistra/CIE-SISU</i>	Stage de 3 mois minimum	Français/Chinois Anglais			20	4	Non reproductible
<i>FSEG-Unistra/CIE-SISU</i>	Rapport de stage + soutenance	Français			10	8	Non reproductible

(*) Un cours correspond à 45mn; (**) Les coefficients de pondération sont équivalents aux ECTS;

(***) MECC (Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences) : ECI (Evaluation continue intégrale) : Ec= Epreuve sans convocation, EC: Epreuve avec convocation.



Avenant à l'accord pour la mise en œuvre du programme de coopération sino-étrangère en gestion logistique

Entre

D'une part

La Partie A
Sichuan International Studies University / SISU (Chine)
Sise : 33 Zhuangzhi Rd, Shapingba, Chongqing, Chine, 400031
Représentée par son Président, M. DONG Hongchuan

Agissant pour le compte du College of International Education / CIE
Représenté par son Doyen, Mme ZENG Chuanfang,

ET

La Partie B
L'Université de Strasbourg / Unistra (France)
Sise : 4 rue Blaise Pascal – CS 90032, 67081 STRASBOURG Cedex - France,
Représentée par son Président, M. DENEKEN Michel,

Agissant pour le compte de la Faculté des sciences économiques et de gestion / FSEG
Représentée par son Doyen, M. GUILTARD Claude,

D'autre part

Dans le cadre de l'accord pour la mise en œuvre du programme de coopération sino-étranger en gestion logistique, signé au

Conformément à son article 6, alinéa 3, « Les partenaires conviendront des responsabilités des organes de gouvernance conformément à leurs cadres réglementaires respectifs, à travers un avenant conditionnant la validité et la mise en œuvre de cet accord.»

Les partenaires conviennent de ce qui suit :

Article 1. Gestion administrative et pédagogique

La gestion administrative et pédagogique de la formation est assurée par les entités suivantes :

- Une commission de gestion mixte
- Un comité de pilotage

Les responsabilités des différentes entités sont précisées dans les articles ci-dessous.

Article 2. Commission de gestion mixte

2.1. La commission se réunira à Sichuan International Studies University – SISU, au moins une fois par an, en présentiel ou par vidéo-conférence. A son issue, Un compte rendu annuel des activités communes sera analysé par la commission.

2.2. Prerogatives

- Examiner le bilan des réalisations de l'année en cours dans le cadre de l'accord auquel fait référence le présent avenant, établi par le Comité de Pilotage.
- Veiller au respect des conditions de mises en œuvre conformément aux dispositions de l'Accord pour la mise en œuvre du programme de coopération sino-étranger en gestion logistique, notamment les normes d'accréditation des diplômes délivrés.
- Valider les modalités de recrutement des étudiants et des équipes enseignantes.
- Définir conjointement les orientations et moyens associés au développement du programme de coopération.
- S'assurer de l'adéquation des moyens humains, matériels et financiers alloués au projet, au regard de ses objectifs et en vue d'assurer sa pérennité.
- Gérer les litiges éventuels au regard des cadres réglementaires respectifs des partenaires.

Article 3. Comité de pilotage

3.1. L'administration et la gestion quotidienne du programme sont assurées en étroite collaboration par les deux partenaires. A ce titre, un comité de pilotage est constitué pour s'assurer de la bonne mise en œuvre opérationnelle du programme et notamment son suivi administratif et financier

3.2. Prerogatives

Le comité de pilotage assure la qualité et la fluidité opérationnelle de la session délocalisée et sa conformité au diplôme de Licence Economie et Gestion tel qu'habilité au sein de l'Université de Strasbourg.

- Il est chargé de l'encadrement des étudiants ainsi que de toutes questions relatives aux aspects

Commentaire [JA1]:

Rappel de l'article de la convention, examinée et approuvée par la CVFU du 6 avril 2020

- 6. Administration du programme
- 6.1 Dans le but de faciliter le bon fonctionnement de ce programme de coopération sino-étranger, un Comité de Gestion Mixte est créé par la Partie A et la Partie B, pour prendre en charge la gestion quotidienne de ce programme. Le Comité de Gestion Mixte comprend sept (7) membres, dont quatre (4) de la Partie A et trois (3) de la Partie B. Le directeur du Comité de Gestion Mixte sera nommé par la Partie A, et le directeur associé sera nommé par la Partie B.
- 6.2 Les décisions du Comité de Gestion Mixte sont approuvées par le vote des deux tiers et plus de ses membres
- 6.3. Les partenaires conviendront des responsabilités des organes de gouvernance conformément à leurs cadres réglementaires respectifs, à travers un avenant conditionnant la validité et la mise en œuvre de cet accord

organisationnels, matériels, pédagogiques, et administratifs de la formation et notamment :

- Le recrutement des enseignants, formateurs et autres intervenants dans la formation ;
- La préparation pour l'année n+1, du contenu pédagogique, des MECC (Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences) spécifiques, du calendrier des cours et des examens ;
- L'organisation des séminaires, conférences et visites ;
- L'admission et l'accueil des étudiants ;
- L'inscription administrative et pédagogique des étudiants ;
- L'édition et la vérification des procès-verbaux des notes ;
- L'organisation des différents jurys des semestres, années et diplôme ;
- La remise des diplômes.

- Il réfère au Comité de Gestion Mixte de la mise en œuvre et de la réalisation du programme au regard des aspects précités.

- Il soumet à l'arbitrage du Comité Mixte de Gestion ses propositions relatives aux modalités de recrutements des étudiants et des équipes enseignantes

- Il suggère les orientations potentielles de développement du programme de coopération

- Il informe de la réalisation budgétaire du projet et de l'adéquation des moyens humains, matériels et financiers du projet, au regard de ses besoins et objectifs ;

3.3. Composition

Le comité de pilotage est composé d'un responsable pédagogique de programme et d'un coordinateur administratif émanant de chacun des deux partenaires. En contact permanent, ils se réunissent au moins trois fois par année universitaire en présentiel ou par vidéo-conférence.

Les responsables pédagogiques du comité de pilotage sont les co-directeurs de la formation. Ils sont garants de l'organisation des enseignements, de la qualité académique du programme et de l'animation de l'équipe pédagogique.

Ces derniers ont toute compétence pour représenter la formation vis à vis des partenaires extérieurs.

Nom et coordonnées des membres du comité de pilotage initial :

	Université de Strasbourg – Unistra La Faculté des Sciences Économiques et de Gestion - FSEG	Sichuan International Studies University – SISU
<i>Responsable pédagogique</i>	M. Jalal EL OUARDIGHI 61 Avenue de la Forêt Noire 67085 Strasbourg Cedex France Tél. (+33) 03.68.85.20.79 e-mail : jalal@unistra.fr	Mme Rong LIANG 33 Zhuangzhilu, Lieshimu, Shapingba, 400031 Chongqing – RP. de Chine Tél. (+86) 23.65.38.05.50 e-mail : liangrong@susu.edu.cn
<i>Coordinateur administratif</i>	Mme Elsa GRANDHOMME 61 Avenue de la Forêt Noire 67085 Strasbourg Cedex France Tél. (33) 03.68.85.20.68 e-mail : elsa.grandhomme@unistra.fr	Mme Rong LIANG 33 Zhuangzhilu, Lieshimu, Shapingba, 400031 Chongqing – RP. de Chine Tél. (+86) 23.65.38.05.50 e-mail : liangrong@susu.edu.cn

Article 4. Validité et durée du protocole

4.1. Ce protocole d'accord financier est rédigé en six (6) exemplaires originaux, trois (3) en langue française et trois (3) en langue chinoise, chaque version faisant officiellement foi.

4.2. Il prend effet dès sa signature par les deux partenaires et reste en vigueur tout au long de la durée de validité de l'accord pour la mise en œuvre du programme de coopération sino-étrangère en gestion logistique auquel il fait référence.

4.3. A l'issue de cette période, il pourra être adapté et renouvelé dans le cadre du renouvellement du programme de coopération sino-étrangère en gestion logistique auquel il fait référence, sous réserve d'être à nouveau soumis aux instances compétentes de chacun des partenaires et dans les limites de la durée de l'habilitation du diplôme accordée à l'Université de Strasbourg.

4.4. Les partenaires pourront conjointement décider de la modification de ce protocole à l'occasion des instances de gouvernance prévues dans le cadre de l'accord pour la mise en œuvre du programme de coopération sino-étrangère en gestion logistique auquel il est fait référence. Pour être valable, toute modification apportée à ce protocole devra être matérialisée par les deux partenaires par voie d'avenant.

SICHUAN INTERNATIONAL STUDIES
UNIVERSITY, CHINA
A Chongqing, le

UNIVERSITE DE STRASBOURG,
FRANCE
A Strasbourg, le

DONG Hongchuan, Président

M. DENEKEN Michel, Président

Mme ZENG Chuanfang, Doyenne du College
of International Education / CIE

M. GUILTARD Claude, Doyen de la Faculté
des Sciences Economiques et de Gestion /
FSEG

Sichuan International Studies University,
China
Date

Université de Strasbourg, France
Date



Protocole d'Accord Financier Spécifique

Relatif à l'accord pour la mise en œuvre
du programme de coopération sino-étrangère en gestion logistique

ENTRE

LA PARTIE A

Sichuan International Studies University / SISU (Chine)
Sise : 33 Zhuangzhi Rd, Shapingba, Chongqing, Chine, 400031
Représentée par son Président, M. DONG Hongchuan

Agissant pour le compte du College of International Education / CIE
Représenté par son Doyen, Mme ZENG Chuanfang,

ET

LA PARTIE B

L'Université de Strasbourg / Unistra (France)
Sise : 4 rue Blaise Pascal – CS 90032, 67081 STRASBOURG Cedex - France,
Représentée par son Président, M. DENEKEN Michel,

Agissant pour le compte de la Faculté des sciences économiques et de gestion / FSEG
Représentée par son Doyen, M. GUILTARD Claude,

Dans le cadre de l'accord pour la mise en œuvre du programme de coopération sino-étrangère en gestion logistique, signé au

Conformément à son article 7, alinéa 3, « Tous les coûts, y compris le coût de l'enseignement, les déplacements (à l'international et en Chine) et l'hébergement des enseignants de la Partie B, à payer à la Partie B pour la mise en œuvre du programme chez la Partie A seront négociés par les deux Parties et notifiés dans un accord financier spécifique, conformément aux réglementations des deux Parties, conditionnant la validité et la mise en œuvre du présent accord. »

Les partenaires conviennent de ce qui suit :

Article 1. Programmation des visites et missions des représentants FSEG au CIE

Dans le cadre de la bonne mise en œuvre du projet, les partenaires conviennent d'organiser, conformément aux cadres réglementaires en vigueur, les différentes visites et missions suivantes. Leur durée d'exécution seront comprises entre dix (10) et (15) jours selon les besoins, voyage inclus.

1.1. Missions de gouvernance

Est organisée annuellement une mission de contrôle et de suivi de coopération de cinq (5) jours au CIE (voyage inclus) pour les trois (3) représentants FSEG participants aux instances de gouvernance du projet.

1.2. Missions de coordination pédagogique et générale

Sont organisées annuellement deux (2) missions de coordination pédagogique et administrative au CIE de dix (10) jours (voyage inclus), pour le responsable pédagogique de la FSEG ou son représentant.

1.3. Missions de coordination administrative

Sont organisées sur la période de mise en œuvre du présent accord deux (2) missions de coordination administrative pour un personnel de la FSEG, d'une durée de 7 jours (voyage inclus) pour 30h d'assistance. Elles interviendront, pour la première avant la mise en œuvre du programme, pour la seconde à mi-parcours.

1.4. Missions d'enseignement

Sont organisées annuellement deux (2) missions de 20 heures d'enseignement et de formation par niveau de formation mis en œuvre, dispensés par les enseignants de la FSEG au CIE.

Soient respectivement, deux (2) missions sur l'année académique 2021/22, quatre (4) missions sur l'année académique 2022/23, six (6) missions sur l'année académique 2023/24, huit (8) missions sur l'année académique 2024/25.

La partie chinoise prendra en charge en charge la rémunération des heures d'enseignement à hauteur de quatre-vingt (80) euros net de l'heure par contractualisation directe avec les enseignants issus et choisis par la FSEG.

Article 2. Transports, hébergement et autres éléments relatifs aux missions et visites au CIE

2.1. Au préalable de la mise en œuvre des missions mentionnées à l'article 1, la FSEG s'assure pour ses personnels de la formalisation d'un ordre de mission dûment renseigné, et le cas échéant dans le cadre du point 1.4. d'une autorisation de cumul d'activité.

La FSEG réalise à l'occasion de la réunion annuelle de la Commission de Gestion Mixte un état des missions et des enseignements réalisés directement par cette dernière au cours de l'année.

2.2. Les missions mentionnées à l'article 1 feront l'objet d'une prise en charge logistique directe par SISU. En accord avec les représentants de la FSEG sur les modalités retenues, SISU se charge en outre de la réservation des différents moyens et titres et de transport, de la réservation de l'hébergement, des responsabilités associées en matière d'assurances (rapatriement, autres), et de la définition des solutions de restaurations des représentants de la FSEG en mission au CIE dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord.

2.3. Les missions mentionnées à l'article 1 feront l'objet d'une prise en charge financière directe par SISU, couvrant notamment les frais de transports (vols, liaisons aéroport, trajets interurbains), d'hébergement, de restauration et autres frais relatifs à la mission des représentants de la FSEG en mission au CIE dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord.

Article 3. Frais de mise en œuvre FSEG

Dans le cadre de la bonne mise en œuvre du programme et de la mobilisation des enseignants et personnels FSEG aux missions ponctuelles telles qu'indiqués aux points 1.2, 1.3, 1.4, ainsi qu'au long court (liste non exhaustive : gestion de la scolarité Unistra, suivi et assurance qualité interne, enseignement à distance, administration et communication, etc.) SISU verse à l'Unistra, pour le compte de la FSEG, une participation aux frais de fonctionnement d'un montant fixe annuel de 60 000 euros net complété par un montant de 500 euros nets par étudiant inscrit lors de l'année académique en cours.

Cette participation, net de tout frais éventuel, sera versée en une fois dans un délai de 30 jours suivant la réception de la facture de l'Unistra intervenant au mois de xxx.

Article 4. Formation des formateurs CIE

4.1. Dans le cadre de la bonne mise en œuvre du programme, les partenaires conviennent de deux (2) sessions de formation de formateurs à la FSEG, pour cinq (5) enseignants de SISU impliqués dans le projet et sélectionnés conjointement.

Elles interviendront, pour la première avant la mise en œuvre du programme, pour la seconde à mi-parcours.

4.2. Tous les frais liés à la formation précitée, au déplacement, hébergement et séjour sont à la charge de SISU. Le coût individuel relatif à la formation des enseignants de SISU à la FSEG est fixé à 4800 euros nets pour 20 heures de séminaire et 10h de formation mis en œuvre sur une période de deux semaines.

Son règlement par SISU à l'Unistra, pour le compte de la FSEG, s'effectue sur la base du service fait dans un délai de 30 jours suivant la réception de la facture de l'Unistra.

4.3. Le comité de suivi et de contrôle de la coopération pourra selon l'évolution des besoins réévaluer les besoins en matière de formation des formateurs des équipes enseignantes de SISU impliquées dans le projet.

Article 5. Droits d'inscription nationaux

Conformément au point 4.6 de l'accord pour la mise en œuvre du programme de coopération sino-étrangère en gestion logistique auquel il est fait référence : « les étudiants du programme sont inscrits chez les deux partenaires dès leur admission au programme conformément aux dispositions en vigueur dans les deux universités et au niveau national. Les étudiants paient leurs frais de scolarité directement à chaque université conformément aux dispositions d'inscription en vigueur dans les deux universités et au niveau national. »

Article 6. Validité et durée du protocole

6.1. Ce protocole d'accord financier est rédigé en six (6) exemplaires originaux, trois (3) en langue française et trois (3) en langue chinoise, chaque version faisant officiellement foi.

6.2. Il prend effet dès sa signature par les deux partenaires et reste en vigueur tout au long de la durée de validité de l'accord pour la mise en œuvre du programme de coopération sino-étrangère en gestion logistique auquel il fait référence.

6.3. A l'issue de cette période, il pourra être adapté et renouvelé dans le cadre du renouvellement du

programme de coopération sino-étrangère en gestion logistique auquel il fait référence, sous réserve d'être à nouveau soumis aux instances compétentes de chacun des partenaires et dans les limites de la durée de l'habilitation du diplôme accordée à l'Université de Strasbourg.

6.4. Les partenaires pourront conjointement décider de la modification de ce protocole à l'occasion des instances de gouvernance prévues dans le cadre de l'accord pour la mise en œuvre du programme de coopération sino-étrangère en gestion logistique auquel il est fait référence. Pour être valable, toute modification apportée à ce protocole devra être matérialisée par les deux partenaires par voie d'avenant.

6.5. A échéance ou en cas de résiliation de l'accord pour la mise en œuvre du programme de coopération sino-étranger en gestion logistique, les partenaires conviendront le cas échéant d'un protocole d'accord financier, conditionnant la mise en œuvre d'un processus de clôture de la formation.

SICHUAN INTERNATIONAL STUDIES
UNIVERSITY, CHINA
A Chongqing, le

UNIVERSITE DE STRASBOURG,
FRANCE
A Strasbourg, le

DONG Hongchuan, Président

M. DENEKEN Michel, Président

Mme ZENG Chuanfang, Doyenne du College
of International Education / CIE

M. GUITTARD Claude, Doyen de la Faculté
des Sciences Economiques et de Gestion /
FSEG

Sichuan International Studies University,
China
Date

Université de Strasbourg, France
Date

Extrait de procès-verbal du conseil de la Faculté des Sciences économiques et de gestion du 9 avril 2021

POINT 4-3: Maquette de la Licence Economie-gestion parcours de double-licence Gestion logistique avec Sichuan International Studies University (SISU)

Le conseil de la Faculté des sciences économiques et de gestion s'est réuni, à distance, le vendredi 9 avril 2021 à 10h.

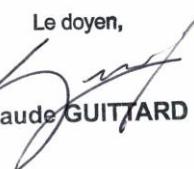
Le conseil a examiné **la maquette du parcours de la double-licence « Gestion logistique » de la licence Economie-Gestion en partenariat avec la Sichuan International Studies University (SISU)**.

La création de ce double parcours de licence a été validée par la CFVU du 6 avril 2020 sur la base de l'accord de partenariat

Il s'agit, cette fois, de se prononcer sur la maquette des enseignements qui s'appliquera sur une scolarité en 4 ans à compter de la rentrée 2021-2022.

Les membres du conseil de la Faculté ont voté à l'unanimité en faveur de la maquette des enseignements qui s'appliquera sur une scolarité en 4 ans à compter de la rentrée 2021-2022.

Fait à Strasbourg, le 9 avril 2021.

Le doyen,

Claude GUITTARD

Extrait de procès-verbal du conseil de la Faculté des Sciences économiques et de gestion du 11 décembre 2020

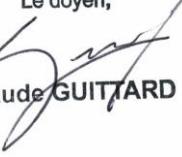
Point 6 : Programme de coopération en gestion logistique avec Sichuan International Studies University (SISU) :

- Avenant à l'accord pour la mise en œuvre du programme de coopération**
- Protocole d'accord financier spécifique**

A la suite de la CFVU du 6 avril 2020 qui a adopté l'accord de coopération entre l'Université de Strasbourg et la Sichuan International Studies University (SISU), les membres élus du Conseil de la Faculté des sciences économiques et de gestion se sont prononcés sur deux avenants, l'un relatif à la gouvernance, l'autre relatif à un protocole d'accord financier.

Les membres du conseil de Faculté ont voté à l'unanimité en faveur des deux avenants à l'accord de coopération entre l'Université de Strasbourg et la Sichuan International Studies University (SISU) pour la mise en œuvre d'un programme de double licence Economie-Gestion parcours Gestion logistique.

Fait à Strasbourg, le 9 avril 2021.

Le doyen,

Claude GUITTARD